

Inéluctable modalité d'un « pouvoir disciplinaire » (1/2)

Ouvrage de référence : FOUCAULT Michel, [Surveiller et punir : Naissance de la prison](#) (1975), Gallimard « TEL », 1993, 364 p.

L'article cherche à situer *Surveiller et punir* (1975) dans le travail conduit par Michel Foucault en amont et en aval de sa réflexion sur l'ordre disciplinaire. D'où le prolongement de l'analyse par une lecture de la Leçon du 17 mars 1976 au Collège de France, puis le retour vers *Les Mots et les choses* de 1966. L'interrogation par Foucault du fonctionnement d'un ordre disciplinaire ne peut être détachée de la question de la productivité biopolitique du pouvoir. Et, à son tour, la question de la productivité rencontre nécessairement la question de la « sémiotique » du pouvoir : des dispositifs d'éclat et de terreur qui sont constitutifs d'un régime de pouvoir dit « d'ancien régime ». C'est par ce détour qu'on pourra interroger les dispositifs de pouvoir et d'effroi de notre moment contemporain. En notant que l'interrogation sur la sémiotique du pouvoir nous invite aussi à revenir à l'œuvre de Louis Marin, à lire en articulation avec celle de Foucault, si nous voulons interroger les dispositifs d'ordre et d'effroi qui sont à l'œuvre en nous et autour de nous.

1. Le texte et la relève de l'éclat



Parfois (à vrai dire *rarement*) des noms propres affleurent à la surface, aisément remarquables, dotés qu'ils sont de leur majuscule. Le lecteur s'y accroche, ce sont des lieux de respiration dans un texte lisse et sans aspérités, qui tend à reproduire le mode opératoire du dispositif disciplinaire dont il propose l'analyse clinique, par le biais d'un état des lieux de « cette prison, avec tous les investissements politiques du corps qu'elle rassemble dans son architecture fermée », dont Foucault déclare vouloir « faire l'histoire » (SP p. 39). Envisagé comme un dispositif discursif, le livre *Surveiller et punir* parvient à une maîtrise sans reste de son objet d'analyse, sans que (ou parce que) l'instance du savoir-pouvoir écrivant ne s'expose ni se donne en spectacle. Le livre se divise en quatre sections, I SUPPLICE, II PUNITION, III DISCIPLINE, IV PRISON, qui à leur tour se divisent en chapitres : deux pour la première et la seconde,

trois pour la troisième et la quatrième. La troisième section, DISCIPLINE, corps central de cette architecture textuelle, comporte une scansion supplémentaire, étant dotée de trois chapitres, « Les corps dociles » (SP pp. 159-199), « Les moyens du bon dressage » (SP pp. 200-227), « Le panoptisme » (SP pp. 228-264), le premier se déclinant ensuite en quatre sous-chapitres qui s'intitulent successivement « L'art des répartitions », « Le contrôle de l'activité », « L'organisation des genèses », « La composition des forces ». Aucun nom propre ne figure dans cette table des matières, lisible comme la règle d'un jeu qui vise non à nous guérir d'une sorte de « crampe de l'esprit » (Wittgenstein), plutôt à nous en faire souffrir, en nous faisant abandonner la posture habituellement apaisante qui permet d'avancer dans la lecture d'un livre en s'accrochant aux faits saillants et aux noms propres, comme un enfant s'accroche à des images. Mais c'est au prix d'une telle réduction des faits saillants qu'il est possible de proposer la stricte anatomie d'un « pouvoir disciplinaire » (SP p. 208).

Car habituellement un lecteur s'accroche à des faits, qu'on préfère insolites, à des noms qui sont des opérateurs de pathos, propices à l'identification, fût-ce par la considération de l'horreur repoussante. Mais il est peu question de pathos dans ce livre, alors que d'autres catégories de la *Poétique* d'Aristote, *opsis* (spectacle), *phobos* (terreur), opèrent dans le texte et sont à solliciter par le lecteur. Peu de *pathos*, plutôt une rhétorique qui a des affinités avec une approche brechtienne, qui ne vise pas l'identification compassionnelle et ne vise aucunement une communion entre le lecteur et l'auteur. Et peu de lustre ou d'illustration. Car il en va ici d'un changement de fond dans le régime consistant à doser éclat et ombre dans l'exercice du pouvoir. Un processus de civilisation, si on veut, que nous devons parcourir en parallèle aux métahistoires de la modernité que proposent Weber ou Elias. S'agissant de ce « pouvoir disciplinaire », le surcroît d'efficacité constitutif de la modernité passe par le lissage des contrastes entre ombre et lumière : le « pouvoir disciplinaire » s'exerce comme un pouvoir d'inclusion, d'intégration immanente.

La deuxième section, PUNITION (SP pp. 87-155) comprend deux chapitres, intitulés « La punition généralisée » (SP pp. 87-122) et « La douceur des peines » (SP pp. 123-155). Généralisation et douceur annoncent une distribution égale des justes peines. Leur adjonction fait sortir d'un régime sémiotique plus primitif et moins stable, celui d'un ordre fondé sur quelques distinctions élémentaires : forme/fond, lumière/ténèbres, Souverain/sujets. Or cet ancien régime « sémiotique » (SP p. 122), fait de relèvements et de reliefs, de saillances, exposait et rendait remarquables ces pôles sacrés du pouvoir que sont le monarque et son autre, le régicide. Pareille « sémiotique » assignait au sujet la position du spectateur sidéré devant l'immensité d'une dramaturgie qui le dépassait. Nous avons en revanche du mal à nous faire à l'interminable de la douceur ou à un régime de la généralisation. D'où la difficulté qu'il y a à offrir de la béatitude une figure sensible, par opposition à la spectaculaire figurabilité de l'enfer. D'où la morne insoutenabilité de la prose de Beckett dans *Comment c'est*, bien plus que dans *L'innommable*, où la saillance du « je » accroche le lecteur. La rhétorique de la table des matières fait donc de *Surveiller et punir* un livre qui s'offre au lecteur selon un protocole implacable et astreignant : un texte ni convivial ni provocateur de dispute et d'agacement. Un tissu serré d'énoncés qui prive le lecteur des habituelles consolations, du bénéfice d'un savoir progressivement augmenté. Car si on persiste dans sa docilité de lecteur instructible, c'est par la capacité à souscrire à l'hypothèse d'une augmentation par le savoir de sa conscience critique et de sa vigueur subjective. Savoir-pouvoir. En savoir plus à la fin qu'au début, au terme d'une lecture exigeante mais éclairante. Les termes du contrat sont convenus et rassurants. Mais si le savoir est le concomitant d'un régime de pouvoir, dont il est épistémologiquement inséparable, alors le surcroît de savoir au terme d'une lecture ne serait ni inducteur d'une émancipation, par illumination du sujet lecteur, ni producteur d'une modification dans l'ordre du monde, en contrepartie de la justesse de la

représentation critique qui l'aura rendu théoriquement et pratiquement transformable. C'est là la promesse d'émancipation que réserve depuis 1845 la 11e des thèses de Marx sur Feuerbach : que la transformation du monde est appelée comme corrélat de sa compréhension critique ajustée. La question des bénéfices pour le lecteur de son parcours/traversée de *Surveiller et punir* se pose donc. Que fait ce livre au lecteur ? Au lecteur de 1975 ? A celui qui s'y immerge, quarante ans après ? Car l'obstination de ce texte à ne pas satisfaire les attentes vis-à-vis d'un livre de philosophie, de science humaine, d'histoire, et pas davantage les attentes vis-à-vis d'un livre militant ou d'un livre-manifeste, est à la mesure de son étrange puissance. Comme si un tel état d'insatisfaction était à même de desserrer la stabilité de ce schéma usuel que nous avons décliné, forme/fond, éclat/ténèbres, Souverain/sujets, auquel on adjoindra axe du bien/axe du mal, autonomie/hétéronomie, par lequel nous nous sustentons habituellement d'un semblant de sens.

Les noms propres sont des désignateurs rigides, des indicateurs de singularité. Ils nous happent, ils peuvent nous perforer affectivement, comme le punctum de Barthes. Or l'ironie tient à la proximité suspecte entre l'indice de ce repère hors normes qu'est le punctum et l'effet du réel qui en est le simulacre commode. Si l'histoire peut prendre consistance comme un régime de discours qui est le régime d'un « dire vrai », c'est par l'attention portée à l'unicité de ce qui a été. Selon le protocole de l'historien, l'histoire est ce qui ne se répète pas, la consignation de qui fait événement doit primer sur le constat de régularité et de récurrence. Cette unicité passe notamment par le nom propre et par ce qu'il autorise, à travers l'inscription du corps singulier dans un régime de généralité, dans un état civil et social, ou dans un ordre de filiation religieusement fondé. (Voir l'ensemble du numéro de la [Revue d'histoire moderne et contemporaine 2013-4/4 bis](#), « Gouvernamentalité et biopolitique : les historiens et Michel Foucault », notamment l'article de Michael C. Berhent, « Penser le XXe siècle avec Michel Foucault », pp. 7-28, et de Philippe Artières, « Un historien foucauldien ? », pp. 156-161).

Si nous pouvons donc énumérer quelques noms propres qui sont à relever dans le texte de *Surveiller et punir*, un livre ayant pour charnière le passage d'un régime illuminé du supplice infligé au régicide Damiens à l'efficace dispositif du panopticon, dont la visée est l'égale visibilité des incarcérés qui sont à surveiller et à redresser, peu nombreux sont les figures nommées au titre d'un parcours de l'ordre disciplinaire ayant débouché sur le présent de la publication de ce livre en février 1975, et qui prend son origine dans « le Code pénal de 1810 » qui a fait de « l'emprisonnement » (SP p. 135) « la forme essentielle du châtement » (SP p.136). On mentionnera Vidocq et « son contemporain Lacenaire » (SP p. 331), celui-ci manifestant « le triomphe de la délinquance sur l'illégalisme » Foucault notera la « Symétrie de Lacenaire avec Vidocq qui à la même époque permettait de boucler la délinquance sur elle-même en la constituant comme milieu clos et contrôlable, et en déplaçant vers les techniques policières toute une pratique délinquante qui devient illégalisme licite du pouvoir » (SP p.332).

En une recension du livre faite en 1977, l'historien Jacques Léonard déclarait que « les historiens spécialistes des différentes périodes seront inégalement satisfaits de *Surveiller et punir*. En proportion et en qualité, les modernistes dix-huitiémistes sont gâtés » (LEONARD Jacques, « L'historien et le philosophe. A propos de *Surveiller et punir. Naissance de la prison* », dans *Surveiller et punir de Michel Foucault : Regards critiques 1975-1979*, textes choisis et présentés par Philippe Artières et al., Caen, Presses universitaires de Caen, 2010, p. 226). Léonard poursuit en disant que « Les historiens du XIXe siècle sont peut-être les plus déçus ; il n'y a guère que les soixante-dix dernières pages qui concernent leur période » (Léonard, p. 227). Certes la « naissance » de la prison n'est pas une affaire du 20e siècle. Mais l'agencement rhétorique du livre rejoint et était la thèse qu'elle porte : d'un régime de l'éclat et du

spectacle, fondé sur une double visibilité ? du monarque en majesté et du supplice visité sur le corps du régicide? on passe à un régime de surveillance qui optimise la visibilité des corps qui sont à discipliner, selon des procédures normées et sans éclat, par un régime de codage général. Or puisque le régime disciplinaire concomitant de la « naissance de la prison » est tendanciellement un régime de parachèvement de la norme, il est fatal, ou tout simplement prévisible et sans surprise, que se réduise l'occurrence des faits singuliers et que le texte se montre progressivement de plus en plus pauvre en noms propres. C'est le signe de l'efficacité de ce régime, si l'après-vie spectaculaire de Lacenaire relève de la légende (DEMARTINI Anne-Emmanuelle, *L'affaire Lacenaire*, Paris, Aubier, 2001), lisible comme les prémices de ce qui, au cours des décennies depuis la publication du livre de Foucault, nous avons appris à nommer peopolisation, comme si l'intégration « sémiotique » avait aussi appris à feindre quelques effets d'éclatante rupture, à jouer d'un faisceau d'illégalismes à des fins d'ordre disciplinaire général. L'autre figure convoquée comme témoin de l'efficacité disciplinaire, à travers institutions et discours, est un garçon de treize ans du nom de Béasse, sauvé de l'absolu anonymat et de l'oubli par le hasard d'un compte rendu de la Gazette des tribunaux. « Il n'était que la figure passagère des illégalismes mineurs : un enfant de treize ans, sans domicile ni famille, inculpé de vagabondage et qu'une condamnation à deux ans de correction a placé pour longtemps sans doute dans les circuits de la délinquance » (SP p.340).

Que dire des quelques noms qui émergent dans la suite du texte ? Car au moins trois siècles s'intègrent dans la perspective cavalière de ce livre qui traite de la *Naissance de la prison*. Au seuil de l'entreprise, Michel Foucault avait annoncé que « C'est de cette prison, avec tous les investissements politiques du corps qu'elle rassemble dans son architecture que je voudrais faire l'histoire. Par un pur anachronisme ? Non, si on entend par là faire l'histoire du passé dans les termes du présent. Oui, si on entend par là faire l'histoire du présent » (SP pp.39-40). Or du 20^e siècle n'émerge que le nom de Weidmann, associé à ceux de Buffet et Bontemps, pour figurer la progressive et inéluctable extinction de l'éclat et du « grand rituel théâtral » (SP p.22), encore mobilisable par la Révolution, qui revoyait à la majesté du souverain : « placer finalement la guillotine dans l'enceinte des prisons et la rendre inaccessible au public au public (après l'exécution de Weidmann en 1939), barrer les rues qui donnent accès à la prison où l'échafaud est caché, et où l'exécution se déroule en secret (exécution de Buffet et de Bontemps à la Santé en 1972), poursuivre en justice les témoins qui racontent la scène, pour que l'exécution cesse d'être un spectacle et pour qu'elle demeure entre la justice et son condamné un étrange secret » (SP pp.22-23).

De quoi sommes-nous sevrés par cette « raréfaction » (FOUCAULT Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 28) des noms propres et de leur éclat singularisant, qui tend à faire de tout ce qui advient en aval de 1840 la consolidation d'un régime disciplinaire qui est déjà en place, les innovations « sémiotiques » et disciplinaires s'entendant comme les jalons dans une série continue de dispositifs de surveillance reliant l'anthropométrie judiciaire d'Alphonse Bertillon aux avancées les plus récentes de la NSA, pour prendre l'exemple emblématique de notre contemporanéité ? Justement de la capacité d'investissement affectif dans le fait singulier, hapax sur lequel le regard s'arrête pour le scruter et tenter de le sonder, en vertu de son statut de hors série. Sans doute aussi d'une faculté de scandale, disposition qui par son étymologie est à rattacher à l'achoppement ou trébuchement sur des aspérités qui résistent aux ordonnancements du pouvoir et du savoir. Mais il n'y aurait pas lieu de reprocher à ce livre la sélectivité des références aux travaux des dix-neuviémistes ou des historiens du contemporain, si ce dont il s'agit de faire « l'histoire » est un processus qui passe par l'intégration progressif et irréversible des éléments hors normes, sauvages ou singuliers, par le perfectionnement d'un dispositif de bouclage qui se dessine dans le texte à travers le nouage de ces deux noms, Vidocq et Lacenaire, « permettant de boucler la délinquance sur elle-même en la constituant comme milieu clos et contrôlable » (SP p.332).

On notera la réflexivité de ce régime disciplinaire et du régime discursif : « boucler la délinquance sur elle-même ». Le livre arpente le chemin de ce « bouclage », ce qui veut dire que le parcours suivi est fait de récursivité, de la consolidation d'un « pouvoir disciplinaire » par récurrence et par redondance. Ce processus de récurrence ne laisse pas intacte l'instance du savoir, qui se trouve « bouclée » sur l'immanence du pouvoir, selon un processus qui aura anticipé « notre » avatar du « pouvoir disciplinaire » : celui d'une « sémiotique » numérique où toute occurrence locale de savoir s'intègre dans l'ordre d'un pouvoir qui est garant d'une prévisibilité à la mesure de la capacité de traitement des métadonnées progressivement consignées. Est-ce encore de la « délinquance », autrement que comme le dérivé utile et inévitable que secrète le pouvoir disciplinaire, dès lors que celui-ci, à l'instar de la délinquance, est bouclé sur lui-même ? On peut remplacer « délinquance » par « savoir critique » et poser la même question, celle de la possibilité d'une extériorité restée intacte.

Ce n'est plus, en tout cas, d'une « délinquance » sauvage et hors normes qu'il s'agit. Désormais la « délinquance » serait à l'ordre disciplinaire ce qui l'effet de réel est à l'ordre de la signification narrative : un effet attendu. Pour citer la chanson de Gainsbourg, le pouvoir disciplinaire est achevé, consommé, quand il est « sans issue ». Cette absence d'issue, dans la mesure où elle a pour terme le bouclage des illégalismes dans l'enceinte d'un « pouvoir disciplinaire », que Foucault qualifiera aussi de « pouvoir relationnel » (SP p.208), prive l'auteur de la présomption d'être lui-même « hors pouvoir », susceptible d'être héroïquement érigé en autre du pouvoir ou en contre-pouvoir, doté d'une majesté aussi éclatante que celle du souverain, son rival et alter ego. (A cette présomption et à ce narcissisme de métier, l'auteur Michel Foucault, par son archéologie du savoir-pouvoir, serait imperméable). Le lecteur de ce livre s'expose donc aux effets redoutablement désenchantés d'un dispositif d'écriture dont l'opération est homologue au fonctionnement du pouvoir-savoir disciplinaire, dont le livre propose une archéologie. Ce livre est donc « absolument moderne », selon une définition wéberienne de la modernité.

Que l'écriture de Foucault soit homologue au pouvoir qu'il cartographie, cela n'a rien pour nous surprendre. C'est l'indice que la construction d'une analyse implacable ne sera pas à la fin escamotée, par ajout d'un facteur de subjectivité, empathique ou dialectiquement « critique », qui forcera à la fin les barreaux de l'ordre disciplinaire qu'il s'agit d'étudier. Mais, dans ce cas, comment mesurer les effets induits par un dispositif d'écriture qui rend indisponibles les atours par lesquels habituellement le discours de la science humaine se rend à la fois présentable et doté d'une force pragmatique, à travers son effet escompté de levier critique offrant une prise possible sur l'ordre de la domination ?

2. Continuum, césure, commencement, fin

Lecteur et auteur sont tous deux assujettis à une temporalité narrative et cognitive. Si l'espoir fait vivre, il fait aussi lire, il compose et fait avancer le travail d'écriture. L'escompte de la nouveauté, l'attente ou l'appréhension de la fin, sont inscrits dans les modalités d'opération d'un texte, qu'on le traverse cursivement de la première à la dernière page ou qu'on s'arrête en un lieu où s'offre la cristallisation d'une vérité critique qui semble combler les attentes. C'est en tout cas ainsi, en sachant veiller à une illumination possible, que nous avons été formés à lire les signes: « Est-ce que tous les différends n'ont pas pris la forme d'une surenchère dans l'éloquence eschatologique, chaque nouveau venu, plus lucide que l'autre, plus vigilant et plus prodigue aussi, venant en rajouter : je vous le dis en vérité, ce n'est pas seulement la fin de ceci mais aussi et d'abord de cela, la fin de l'histoire, la fin de la lutte des classes, la fin de la philosophie, la mort de Dieu, la fin des religions, la fin du christianisme et de la morale [...] la fin du sujet, la fin de l'homme, la fin de l'Occident, la fin d'Œdipe, la fin de la terre, Apocalypse now »

(DERRIDA Jacques, « D'un ton apocalyptique adopté naguère en philosophie », les fins de l'homme : à partir du travail de Jacques Derrida, colloque de Cerisy 23 juillet-2 août 1980, textes réunis par Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy, Paris, Galilée, 1981, p. 464). Or si le supplice du régicide relève manifestement d'une sémiotique de « l'éclat » (SP p.41), étant le type même de l'événement hors norme et unique, et si le panopticon, par la concentration des corps dans l'espace du visible, matérialise le domaine d'un dieu régisseur, désormais sans éclat mais d'un efficace sans faille, qui s'offre comme l'exemplification métonymique d'un ordre disciplinaire où plus rien ne peut échapper, le lecteur n'a désormais plus rien à attendre de cette « histoire » qui a narré la Naissance de la prison à travers la présentation de son idéal-type benthamien. La suite du texte ne peut qu'être sans surprise : la confirmation redondante de ce qui déjà s'est mis en place, en aval du code pénal de 1810. Que faire ? Apprendre à vivre et à lire autrement, en s'étant émancipé de l'attente d'une fin ? La suite de ce livre n'aura plus rien à nous révéler quant à ce pouvoir disciplinaire déjà en place, qui n'a qu'à se déployer selon la loi d'une prévisibilité scopique en voie d'augmentation incrémentielle. La traduction rhétorique d'une telle loi est la composition par reprise et par ressassement. A travers le passage de témoin entre ces deux régimes de visibilité – de la visibilité éclatante du souverain à la visibilité étale des corps surveillés, constamment disponibles au regard du pouvoir régisseur ? se met en place un régime qui ne peut déboucher sur l'absolue nouveauté d'un événement. Finie l'attente d'un kairos, finie la possibilité d'un retournement ou d'une rupture.

Dans son cours au Collège de France du 14 janvier 1976, Foucault fait remonter « au XVIIe et au XVIIIe siècle » ...l'apparition – il faudrait dire l'invention – d'une nouvelle mécanique de pouvoir...un type de pouvoir qui s'exerce continûment par surveillance et non pas de façon discontinue par des systèmes de redevances et d'obligations chroniques » (FOUCAULT Michel, « Il faut défendre la société » : *Cours au Collège de France (1975-1976)*, édition établie par Mauro Bertani et Alessandro Fontana, Paris, Hautes Etudes/Gallimard/Seuil, 1997, p.32). Ce pouvoir continu signe l'avènement d'un régime qui ne souffre aucune surprise, dans la mesure même où elle ne souffre aucune rupture. Pour ce qui est de son mode d'action et de domination, de son analyse par les discours de la science sociale, il s'agit d'une mutation épocale, à rebours des catégories habituelles qui sont corrélées à la saisie de l'événement comme un infléchissement, un changement ou interruption du continu. Le constat d'un pouvoir « qui s'exerce continûment par surveillance » suppose une posture d'indifférence vis-à-vis de la performance ou déclaration d'un acte prétendument neuf. Lorsque donc on abordera, dans les dernières pages de *Surveiller et punir*, quelques incidents et luttes, quelques réalisations institutionnelles du présent ? par exemple la construction en 1969 de la prison-modèle de Fleury-Mérogis ?, ce sera pour inscrire le neuf dans l'ordre disciplinaire qui est déjà en place. Ainsi Fleury-Mérogis « n'a fait que reprendre dans sa distribution d'ensemble l'étoile panoptique qui avait en 1836 donné son éclat à la Petite-Roquette. Mais pour jouer quel rôle ? » (SP p.316) ; ou, plus près encore du présent de la publication du livre, ceci, à propos de la situation dans les prisons françaises : « Un fait pour s'en convaincre : les révoltes de détenus, ces dernières semaines, ont été attribuées au fait que la réforme définie en 1945 n'avait jamais pris réellement effet ; qu'il fallait donc en revenir à ses principes fondamentaux. Or ces principes, dont on attend toujours encore de si merveilleux effets sont connus : ils constituent depuis 150 ans bientôt les sept maximes universelles de la bonne « condition pénitentiaire » » (SP pp. 313-314). L'effet produit est la neutralisation des réserves qui pouvaient surgir chez le lecteur, et que Foucault avait anticipées, à propos de « l'anachronisme » (SP p. 39) qu'il y aurait dans le projet de son histoire de la prison. Or l'accusation méthodologique d'« anachronisme » est vide, si les « termes du présent » n'innovent aucunement, s'ils ne font que reprendre le registre disciplinaire qui est en place « depuis 150 ans ». Pas d'anachronisme dans sa lecture de « la réforme définie en 1945 » comme réplique des principes constitués « depuis 150

ans », si l'ordre du savoir et l'ordre du pouvoir qui agencent notre conjoncture sont tous deux logés dans l'ordre disciplinaire ayant fondé l'époque dont relève encore ce présent. Pas d'anachronisme, car le passé « n'est pas le passé », mais pas dans le sens où a pu l'entendre Faulkner. Ici c'est la possibilité du neuf qui est généralement forclosée, tant que l'ordre disciplinaire fondateur d'un pouvoir continu reste en place.

Or un lecteur ayant appris à interroger le 20^e siècle, complaisamment présenté comme un objet de déploration et de pathos, sur fond de fracas et de désordres apocalyptiques, ceux d'un « âge des extrêmes » (Hobsbawm), aurait donc été victime d'une illusion d'optique et de myopie court-termiste. Par une révision des occasions d'émergence du neuf qui consiste à les réinscrire dans une logique du continu qui est tendanciellement en cours d'achèvement, le lecteur désormais foucauldien de la figure du 20^e siècle apprendra à se défaire d'un « ton apocalyptique », adoptant le ton neutre qui sied au constat d'un processus d'intégration continue, toujours en cours. Car ce qui persiste, y compris à travers le fracas de l'histoire politique et sociale, en temps de guerre et en temps de paix ? une opposition dont Foucault interrogera la polarité établie ? , ce qui permet de prendre ses distances par rapport à l'évidence des désordres, c'est la faculté de l'historien archéologue d'inscrire ces épisodes dans une régularité plus longue et moins heurtée, lisible sous le signe général de la « discipline » ayant pris la relève de « l'éclat des supplices ». Car il faut un changement de perspective pour que le fracas du siècle rentre dans l'ordre sans éclat qui s'est mis en place, celui d'un « pouvoir relationnel qui se soutient lui-même par ses propres mécanismes » (SP p.208), qui est la condition de possibilité de toute production du corps social, à travers la discipline et « la majoration productive du pouvoir » (SP p.242) s'exerçant sur le corps individuels. La prise de distance par rapport au fracas et le « cauchemar de l'histoire » (Joyce), concomitante d'une disqualification des complaisances apocalyptiques et du statut d'intellectuel visionnaire qu'elles autorisent, a pour conséquence que même la violence et le désordre de l'histoire contemporaine se laissent inscrire dans la boucle de l'ordre disciplinaire, comme les effets de surface d'une condition sans éclat, qu'il s'agit de sonder.

Faut-il y voir le symptôme d'un conservatisme désabusé, qui ne serait pas spécifique à Foucault ? Faut-il y voir l'effet d'un conservatisme structurel, inaccessible aux candides, mais d'un accès immanquable depuis le théâtre ou point de vue constitutif d'une « pensée française », qui s'établit en aval de la grande Révolution : en littérature, dans les arts, dans la réflexion sur l'histoire ? D'un conservatisme ironique, si accessible en ce lieu, pour la raison que tout se passe comme si – pour emprunter une tournure foucauldienne – un ordre disciplinaire s'était stabilisé au cours d'une période qui s'étend de 1760 à 1840. Période charnière, marquée par le passage d'une politique de l'éclat porteuse d'une dangereuse exposition du souverain à une « sémiotique » (SP p.122) mobilisant son « art des répartitions », fondé sur le lissage d'un continuum disciplinaire. Et, au milieu, la promesse ou candeur que concentre le moment révolutionnaire, hors temps ou hors série, consistant à renverser le régime de l'éclat souverain et à vouloir établir la sobre rigueur de la loi, et rien d'autre. A en juger par le simple volume de la matière écrite, Foucault dit peu de choses de ce moment révolutionnaire. Mais si ce livre propose l'étude de « la naissance de la prison dans le seul système pénal français » (SP p.40, note), c'est bien l'instant de la Révolution qui travaille la présentation de « l'éclat des supplices » qui la précède, ainsi que des « corps dociles » assujettis à l'ordre disciplinaire qui lui succède, étant le moment où s'éteint « l'éclat » et s'installe le nouvel ordre, où nous serions encore logés. Fin donc de l'éclat, par une hyperbole d'éclat que réalise l'ultime régicide structurel, dégageant un espace qui est coextensif au corps social composé des citoyens émancipés, établis comme solidairement souverains, à la place du souverain déchu. L'analyse de la *Naissance de la prison* reprend avec l'évocation du « code pénal de 1810 » : « Or, voici

le problème : au bout de bien peu de temps, la détention est devenue la forme essentielle du châtement. Dans le Code pénal de 1810, entre la mort et les amendes, il occupe, sous un certain nombre de formes, presque tout le champ des punitions possibles » (SP pp.135-136). Le constat que « voici le problème » va à l'encontre de l'idée que Foucault aurait négligé le moment révolutionnaire, qu'il en aurait minoré la grandeur. Bien au contraire. L'association entre la question de la prison, de sa suppression et de son inutilité, de sa persistance, et l'interrogation du moment révolutionnaire est patente, en ces passages où se concentre la volonté de savoir qui anime l'auteur Michel Foucault, une volonté à la mesure de l'énigme de la Révolution, de ce qu'elle aura catalysé : « les cahiers, à plusieurs reprises, demandent la suppression de ces maisons d'internement : « Nous croyons que les maisons de force doivent être rasés... » Et en effet le décret du 13 mars 1790 ordonne qu'on remette en liberté « toutes les personnes détenues dans les châteaux, maisons religieuses, maisons de forces, maisons de police ou autres prisons quelconques... » » (SP p.141). Puis de nouveau la question : « Comment la détention, si visiblement liée avec cet illégalisme qu'on dénonce jusque dans le pouvoir du prince, a-t-elle pu et en si peu de temps devenir une des formes les plus générales des châtements légaux ? » (SP p.141).

Question d'institution et d'ordre, donc métahistorique. Non pas la question de ce qui a lieu ou a eu lieu, objet du travail des historiens, mais des conditions de possibilité de ce qui a lieu comme histoire effective, avec, en creux, la question de savoir si ces conditions, qu'il faut penser comme des formes qui progressivement rétrécissent l'éventail de ce qui peut encore se réaliser comme histoire en dehors de ces normes garde en réserve l'éventualité d'une dérive (heureuse ou catastrophique) conduisant hors d'un ordre disciplinaire qui, dès 1840, est bien en place, indifférent à l'écume politique des changements de régime ou de constitution. Question métahistorique, portant sur l'installation dans l'ordre disciplinaire, de même qu'est métahistorique l'interrogation dans les épîtres de St. Paul à propos de l'institutionnalisation de la communauté des croyants, à mesure qu'elle s'installe dans le temps d'après la venue du Christ, dans un temps de report et d'indéfinie attente d'un retour qui suscite des questions d'intendance et appelle l'instauration de régularités, d'une discipline donc, à travers notamment l'institution d'une règle de conditionnalité entre « travailler » et « manger » se traduisant par l'évitement de « quelques-uns qui vivent dans le désordre, qui ne travaillent pas, mais qui s'occupent de futilités » (Paul, 2 Thessaloniens, 3.10-11).

Reste donc, dans la réflexion de Foucault sur ces catégories du « continu » et du « discontinu » (REVEL Judith, [« Michel Foucault : discontinuité de la pensée ou pensée du discontinu ? »](#), *Le Portique*, 13-14 | 2004), l'interrogation sur un possible suspens de l'ordre disciplinaire, comme il en est advenu de l'éclatant ordre souverain, le moment révolutionnaire étant l'aboutissement paroxystique de l'un et l'amorce de l'autre, un moment qui relève donc de plusieurs séries : de l'ordre éclatant qu'il parachève et de l'ordre disciplinaire qui s'inaugure, à travers l'établissement d'une grille disciplinaire qui suppléera le trop élémentaire ordre de la loi, qui a été décrétée comme étant désormais la même pour tous. Par une ruse de l'institution, l'Eglise primitive s'était installée dans la durée non-eschatologique, régulière et normée. Par une ruse tout aussi énorme, mais d'une discrétion bourgeoise, se met en place, à travers la destitution révolutionnaire de l'ordre de l'éclat souverain, un faisceau de normes et de microdisciplines où la prison est fonctionnelle, y compris dans son échec manifeste à réformer les sujets incarcérés et à empêcher la récidive, à conduire à son propre dépassement par la généralisation de la vertu citoyenne, comme le moment révolutionnaire a paru (un moment) le rêver. En effet, si *Surveiller et punir* a pu se focaliser sur une période assez courte, en « gâtant », selon Léonard, plutôt les « modernistes dix-huitiémistes » (Léonard p.226), c'est que la conception de l'histoire que porte le livre n'est nullement linéaire ou épisodique mais pleinement structurelle, selon un schéma qui n'est pas celui d'une

articulation entre longue durée, conjoncture, et événement. Ici l'instauration d'un ordre des discours et des institutions, que par une commodité tautologique on qualifiera d'ordre disciplinaire, fait que celui-ci, tant qu'il ne s'épuisera pas et tant qu'il ne sera relevé, n'a d'autre destin que de se consolider et de se parachever. D'où la permanence, dans l'énoncé des réformes entreprises dans les années soixante et soixante-dix du 20^e siècle pour humaniser la prison et répondre aux révoltes, comme dans l'architecture des édifices, de ce faisceau de possibles qui sont inscrits dans une série établie depuis cent-cinquante ans, dont la consolidation passe aussi par la faculté qui est celle de Michel Foucault de rappeler que les dispositifs les plus récents s'inscrivent dans l'ordre qui est en place depuis l'aval de la Révolution. Or si le message de St. Paul dans les épîtres dresse conjointement le schéma des dispositions subjectives du croyant et de l'organisation ecclésiale qui découle de l'attente de la venue du Christ, faut-il dire que, de manière homologue, l'ordre disciplinaire cartographié par Foucault, qui est un ordre bourgeois et s'entend comme « l'appareil ... qui produit du « pouvoir » et distribue les individus dans ce champ permanent et continu » (SP p.208), manifeste la vérité institutionnelle et durable de l'événement révolutionnaire ? A travers cette cartographie des régimes de pouvoir, où il est fait si peu de place à l'apparente contingence des faits, tant ils se conforment à la simple illustration de l'ordre de leur inscription, Foucault ferait à sa manière, à partir de la lecture archéologique de l'ordre bouclé qui s'établit en son aval, une histoire du moment révolutionnaire, comme retournement et comme possibilité. Pour généraliser la portée du constat fait par Foucault en introduction à sa réflexion sur le code pénal de 1810, nous dirons de la Révolution qu'en effet « voici le problème », que c'est bien le spectre de son avoir lieu qui hante ce livre, notamment quand il n'y est pas fait frontalement référence, à travers l'interrogation de la forclusion de la fin escomptée de la prison.

3. La Révolution, ce qu'elle achève, ce qu'elle fait advenir et installe, ce qu'elle ignore

Que *Surveiller et punir*, au même titre que l'ensemble des écrits de Foucault de la période 1966-76, se présente comme une interrogation du moment révolutionnaire, cela trouve confirmation dans un jugement énoncé dans le cours du 10 mars 1976 : « La Révolution doit être lue comme l'achèvement de la monarchie ; achèvement tragique, peut-être, mais achèvement politiquement vrai » (SP p.207). Or ce « politiquement vrai » est le concomitant de l'instauration de ce qui est politiquement durable : un espace intégré et isomorphe, propice au « maillage » ou « quadrillage » sans faille. En prolongement de ce qui a été pointé par Jacques Revel, « Ce que Foucault a précisément, avec d'autres, permis aux historiens de liquider, c'est le débat entre l'objet et la méthode, en leur prouvant que lorsqu'on tirait un fil, tout le reste venait avec » (REVEL Jacques, « Foucault et les historiens, propos recueillis par Raymond Bellour », *Surveiller et punir de Michel Foucault, Regards critiques 1975-1979*, p.89), nous dirons que « l'objet » de Foucault est de cartographier l'aire d'exercice d'un « pouvoir relationnel », selon une « méthode » qui consiste en la mise en œuvre d'un « régime d'intelligibilité » ne se laissant pas distraire par les accroches du fait divers, pas même par l'exceptionnalité du fracas guerrier qui viendrait interrompre la normalité de l'ordre qui est en place. En conséquence de quoi la résonance de « normalité », dans le texte de Foucault, n'est en rien celle de « *the ordinary* » ou de « *decency* » (ORWELL George, *The Road to Wigan Pier* (1937), Harmondsworth, Penguin, 1974) dans les discours de l'anglicité ou d'un socialisme anglais. Impossible, à partir d'une scène discursive française, de ne pas envisager la normalité comme l'effet d'un agencement stratégique d'en haut, comme le produit d'un « pouvoir relationnel », repérable dans les catégories d'un discours d'intelligibilité qui en est la doublure. La normalité serait ainsi l'effet achevé d'un dessein d'ordre public. On trouvera dans le Cours du 18 février 1976 les critères d'évaluation d'une telle « grille d'intelligibilité » (SP p.145). L'établissement d'un espace homogène, sans rupture, est autant ce qui structure l'objet de la recherche, à savoir le

« pouvoir relationnel », que la méthode d'analyse, à savoir le déploiement d'une « grille d'intelligibilité » ajustée. Ainsi sera conjuré le risque d'une interruption dont ni le pouvoir ni le savoir ne sachent quoi faire, où les deux seraient réduits au balbutiement interloqué, sorte d'arrêt ou de césure à distinguer de la tautologie productive qui résulte de l'achèvement d'un ordre disciplinaire, du ressassement d'un codage normatif ne rencontrant plus aucune interruption. L'interruption à conjurer est ici qualifiée de « masse sombre » (FDS p.144). En effet, avant l'instauration d'une « grille d'intelligibilité » (SP p.144) heuristiquement corrélée à un état de « guerre généralisée » il y avait bel et bien interruption : « Chez Boulainvilliers, au contraire, on va avoir une guerre généralisée, qui va parcourir à la fois tout le corps social et toute l'histoire du corps social » ... la guerre était donc essentiellement la rupture du droit, l'énigme, l'espèce de masse sombre ou d'événement brut qu'il fallait bien prendre comme il était, et qui n'était pas, non seulement, principe d'intelligibilité –il n'en était pas question- mais, au contraire, principe de rupture » (FDS p.144).

Notons que le processus de généralisation, qui conditionne la grille d'intelligibilité, s'exerce concomitamment dans le corps social et dans l'histoire qu'en propose le sujet producteur de son savoir. La Révolution s'entend comme la plus puissante des mises en relation entre pouvoir et savoir, objet et méthode, sa fin étant l'intégration de « l'espèce de masse sombre » dans un espace désormais homogène. Toute grille d'intelligibilité par laquelle le savoir prendra la mesure de son objet ne pourra que réduire l'attrait de ces « masses sombres ». Or l'effet d'un tel ajustement est de forclure toute délectation gothique locale qui serait disponible pour l'auteur ou pour le lecteur, dans la mesure où tous deux sont les assujettis d'un ordre disciplinaire qui a été purgé de tout logement-refuge ou de toute architecture discursive pittoresque : les maisons de redressement reposent sur un ordre général qui a lui-même été redressé, désormais sans recoin ou zone d'ombre. Le savoir dont disposent auteur et lecteur relève d'un pouvoir enfin uniformément éclairé.

Or l'agencement rhétorique foucauldien consent néanmoins quelques écarts, qui ne sont pas marginaux, à cette règle générale. Ils témoignent du statut circonscrit du « pouvoir relationnel » qui s'est mis en place, comme si celui-ci se laissait appréhender comme une réalisation qui, en effet, est tautologiquement conforme à sa « modalité inéluctable », mais en précisant qu'il s'agit bel et bien d'une modalité, d'un ordre qui provisoirement s'installe et s'impose, dont l'instabilité et le caractère passager se laissent saisir depuis des lieux d'observation situés en dehors ou en biais. Le protocole de production du savoir d'un pouvoir disciplinaire procure au lecteur une Histoire de la prison qui évite, nous l'avons relevé, toute rhétorique compassionnelle, et si cela explique l'absence dans le texte (notée par Revel, p. 96) de tout discours « from below » qui donnerait à entendre la voix des prisonniers, juridiquement assignés à résidence en ces lieux, cela n'exclut pas la possibilité d'appréhender un tel ordre disciplinaire comme un édifice, inéluctable et indépassable certes, mais pour la seule durée d'une époque dont la fin possible se laisse pressentir depuis ces points de vue situés en marge ou en amont de l'ordre qui s'est installé. Ces points de vue s'offrent au 18^e siècle, du côté de « l'espèce de masse sombre ou d'événement brut » qu'est encore la guerre, puis, au 20^e siècle, dans l'Espagne de la fin de vie de Franco, clérical et anti-moderne. Si le texte fréquente en passant ces lieux sombres, l'effet en retour sera de gothiciser l'ordre disciplinaire orthogonal, de faire apparaître celui-ci comme étant à son tour un édifice ni performativement définitif ni irrésistible, self-evident, en dévoilant ce qu'il y a de secrète parenté et de précarité commune, par-delà les apparences, entre le château fort avec ses oubliettes et ses douves et le panopticon, où « la pleine lumière et le regard d'un surveillant captent mieux que l'ombre, qui finalement protégeait » (SP p.234). A son tour « La peine lumière » dégagée d'ombre se laisse sonder comme un dispositif à la fois arbitraire et précaire, à l'instar des contrées ? généralement latines et

catholiques? où s'aventurent les héros et héroïnes éclairés des romans gothiques. Foucault est-il donc à son tour le voyageur qui teste et expose l'impermanence de l'ordre disciplinaire, dont « Le Panopticon de Bentham est la figure architecturale » (SP p.233). (WROBEL Claire, *Gothique et Panoptique : lecture croisée des oeuvres de Jeremy Bentham (1748-1832) et Ann Radcliffe (1764-1823)*, thèse de doctorat soutenue à l'université de Nanterre, novembre 2009).

C'est par une telle modalité que l'ordre règne, régi par un « pouvoir relationnel » qui par définition est sans rupture, ayant éteint jusqu'à la possibilité qu'il subsiste des « masses sombres » et gommé la faille interne que recelait le recours aux « supplices », dont « l'éclat » est spectaculairement gothique, une affaire d'ombre et de lumière. L'absence de la voix des incarcérés concorde avec le régime d'intelligibilité déployé par Foucault. Faut-il déduire que s'il refuse les procédés rhétoriques par lequel un intellectuel disposant d'une éloquence aussi éclatante pouvait charmer son lecteur, c'est qu'il y est contraint par son objet et par sa méthode ? Que depuis la position assignée à l'instance du savoir dans l'ordre du pouvoir disciplinaire, cela n'avait déontologiquement aucun sens de feindre un effet de rupture, en donnant à voir ou à entendre des lieux où l'ordre disciplinaire se relâche. Qu'il n'y avait en toute cohérence d'autre choix que de mettre en œuvre un projet qui relève des sciences humaines, dans la stricte mesure où le déploiement de celles-ci est impensable en dehors de l'articulation entre la grille d'intelligibilité d'un savoir et le maillage pratiqué par le « pouvoir relationnel » de l'espace social qui est à discipliner ? Comme s'il fallait lire *Surveiller et punir* comme le traité de l'espace homogène de la modernité disciplinaire. Et si on adopte cette hypothèse, quel statut accorder à ces états ou conditions qui sont placés sous le sceau de l'impasse et de l'intransitivité ? littérature, folie ? qui excéderaient le discours qui est conjointement fondateur d'un savoir et d'un pouvoir de l'ordre disciplinaire?

Donner voix aux incarcérés aurait opéré, au sein de ce tableau clinique de la modernité, un déplacement ouvrant sur une autre intelligibilité. Une telle hypothèse est envisagée dans l'entretien entre Raymond Bellour et Jacques Revel, avec l'évocation du travail de Michel de Certeau (Revel, p. 97). Or cet autre régime d'intelligibilité, devenu plus insistant et bien plus audible au cours des décennies depuis la publication de *Surveiller et punir*, à travers les objets et méthodes d'une history from below ou l'essor des cultural studies, est celui des mémoires et témoignages, logeables dans des grilles qui sont nécessairement singulières et à usage unique, dont l'accumulation provoque des dissonances irréductibles. Cet autre régime est explicitement dérangé : la règle d'unicité et de dissonance est autant constitutive de la grille d'intelligibilité d'un régime du témoignage que la règle de généralisation et d'encodage homogène est, ou était, constitutive du « pouvoir relationnel » se manifestant en un ordre disciplinaire, et dans le projet de Foucault. Or cet autre régime d'intelligibilité ? régime mineur et décalé, par rapport à la grille d'intelligibilité du « pouvoir relationnel » ? ne correspond plus au programme de ce qui est « absolument moderne ». Son lieu rhétorique et son avènement sont cependant pointés dans l'échange entre Jacques Revel et Raymond Bellour, à propos de l'absence dans *Surveiller et punir* de la voix des incarcérés. Cette absence découle nécessairement de la méthode, dans la mesure où le régime du savoir pratiqué et du pouvoir sondé par Foucault inscrit ces deux termes solidairement sous l'instance de la raison calculatrice: savoir méthodique, pouvoir raisonnable, de la raison qui mesure et met en ordre.

La « grille d'intelligibilité » d'un régime des mémoires singulières, dissonantes, exige d'autres catégories, issues notamment de la *Poétique* d'Aristote. Ce sont des catégories que la grille d'intelligibilité du « pouvoir relationnel » a pu ignorer, dans la mesure où l'ordre institué peut prétendre avoir aboli le temps, envisagé comme la modalité de dépôt et de consignation des singularités intraitables. Une telle abolition passe par l'autogestion récursive des occurrences sérielles, pour ainsi constituer un

ordre qui aura fait de l'agencement disciplinaire constaté par Foucault dans le « présent » de la période 1969-1975 la répétition achevée d'un même ordre déjà en place au lendemain de la Révolution. Tant qu'on s'inscrira dans ce « pouvoir relationnel », on pourra faire la sourde oreille aux voix singulières, on pourra tenir le temps à distance, l'appréhender comme une modalité caduque, dévolue à la garde de ce qui est unique, de ce qui reste donc à jamais « hors série », au risque d'être situable nulle part.

Changer de perspective, pour puiser dans les témoignages des incarcérés, ce serait quitter la scène discursive des sciences humaines qui est concomitante au « pouvoir relationnel ». L'intelligibilité paradoxale des mémoires singulières appelle la catégorie du *mythos*, élément structurant de la *Poétique* d'Aristote et de ses révisions successives dans l'herméneutique, jusqu'à sa reprise par Jean-Pierre Faye, en la notion de raison narrative (FAYE Jean-Pierre, *La raison narrative*, Paris, Balland, Metaphora, 1990) et par Paul Ricoeur, à travers l'opération nommée mise en intrigue (RICOEUR Paul, *Temps et récit, Tome I : L'intrigue et le récit historique*, Seul, 1983, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, 2000). Comme s'il se faisait retour dans les voix et les mémoires singulières le fracas passionnel que le « pouvoir relationnel » s'était efforcé de conjurer, par sa mise en ordre, pour aboutir à une intelligibilité sous la forme discursive d'une science humaine.

Ce retour ou remontée de la mémoire singulière fait valoir avec force un impératif de voix ou de présence aigüe, quitte à braver la dissonance et à faire désordre. Le registre sémiotique ainsi mobilisé passe par la mise en intrigue narrative permettant l'exhibition du drame subi, de la trace laissée, que le régime des mémoires singulières ne cherche pas à inscrire dans une tabulation unitaire. Car ce régime des mémoires exclusives qui s'est déporté dehors de l'instance de la raison qui calcule et mesure ne vise ni un « pouvoir relationnel » ni une science humaine de la mesure générale. Il parvient plutôt à exhausser l'épreuve de la non-compatibilité des singularités, qui sont néanmoins tributaires du logement discursif prévisible et analysable qui les prend en charge : « La prison enferme des corps, mais ces prisonniers ont parlé. Il existe une littérature de prisonniers ; le système n'est pas assez parfait pour empêcher l'expression de ce qu'il renferme ; ou au contraire il est peut-être assez parfait pour la tolérer ou même pour l'inciter. Or, assez curieusement, Foucault ne s'intéresse qu'à la carceralité, et pas aux prisonniers, en tant qu'ils sont le point d'appui effectif d'une stratégie du savoir et du pouvoir » (REVEL, Jacques, *op.cit.*, p.98). Quarante ans après, faut-il lire ce traité, qui a pour titre complémentaire *Naissance de la prison*, où ne résonne pas la voix des prisonniers, comme le constat d'achèvement d'un ordre disciplinaire homogène ? D'un achèvement qui est aussi un délitement ou un effritement, déjà perceptible il y a quarante ans, à travers la force des singularités impossibles qui commençaient à le disloquer, pour installer un autre registre rhétorique, pluriel, fragmenté, gothique, qui ne serait plus « absolument moderne », du moins si on considère qu'est logé dans la formation discursive que nous nommons modernité à la fois le pouvoir et le savoir d'un ordre homogène qui serait « bouclé » sur lui-même ?

Car il y a la question des effets induits ou délibérément produits selon les régimes de pouvoir et d'intelligibilité. Et la question des effets ou des désordres qui sont conjurés ou au contraire orchestrés : *phobos* et *pathos*, terreur et pitié. Il y a la place du spectaculaire, *opsis*, et il y a la fonction du *mythos*, d'une nécessaire mise en intrigue sans laquelle il n'y aura pas la production d'une forme signifiante productrice d'identification et faisant sens. Faire place au témoignage des incarcérés, ce serait agencer dans le texte un effet de *pathos* pour le lecteur, que (généralement) Foucault se refuse.

S'agissant d'un effet de pur *phobos*, de sidération devant la terreur, c'est bien ce qui était orchestré dans le régime antérieur, à travers le cérémonial du supplice infligé au régicide. En toute cohérence, c'est donc

dans ce contexte que Michel Foucault recourt à l'épithète « terrorisante » : « en brisant la loi, l'infraacteur a atteint la personne même du prince ; c'est elle – ou du moins ceux à qui il a commis sa force – qui s'empare du corps du condamné pour le montrer marqué, vaincu, brisé. La cérémonie punitive est donc au total « terrorisante » (SP p.60) : le mot est mis entre guillemets. Le pouvoir monarchique recourt donc à une « sémiotique » (SP p.122) productrice d'un effet de phobos qui est appelé par une économie du pouvoir qui n'est pas celle du « pouvoir relationnel » qui s'assure la maîtrise d'un champ social homogène en aval de la Révolution. L'usage de l'épithète « terrorisante » est précis et circonstancié. Il laisse entendre que le pouvoir disciplinaire, devenu raisonnable, opérant par agencement relationnel, désormais passera par « la douceur des peines » : le registre « terrorisant », d'une mise à l'épreuve et d'un supplice des corps, pour ainsi produire un effet de terreur chez des sujets spectateurs, ne serait pas homologue de la sémiotique disciplinée et raisonnable qui fait l'objet de l'interrogation méthodique de Foucault. Une sémiotique « terrorisante » située en amont de l'ordre disciplinaire appelle une grille d'intelligibilité qui reprendra ? à l'instar du régime des mémoires singulières de notre après-modernité disloquée ? les catégories aristotéliennes de la Poétique, si on veut sonder un déploiement de pouvoir qui opère par césure, par opposition entre ces deux pôles que sont le monarque et le régicide. Sa grille d'intelligibilité et son mode d'assujettissement sont tributaires d'un ordonnancement sacralisant, d'un partage ostentatoire entre axe du bien et axe du mal, d'une volonté de provoquer la manifestation d'une « vérité », à travers la douleur de la question et l'exposition d'un corps supplicié.

Autant d'opérations spectaculaires qui n'ont plus leur place dans le mode d'exercice du « pouvoir relationnel », parvenu à l'homogénéisation de l'espace qu'il contrôle et à la généralisation de la « douceur des peines ». La « césure » n'aurait plus lieu d'être. Et pourtant, dans la Leçon du 17 mars 1976, il est longuement question de la scission qui sera bricolée par le pouvoir, désormais appréhendé comme disciplinaire et s'exerçant sur le corps individué, mais qui est désormais un pouvoir productivement « biopolitique » s'exerçant « sur « la » population en tant que telle, sur l'homme en tant qu'être vivant, un pouvoir continu, savant, qui est le pouvoir de « faire vivre » (FDS p.220). C'est ici, devant le constat de l'interminable et productive efficacité du bio-pouvoir saisissant la totalité du corps social que s'introduirait le clivage de la race, à des fins utilitaires et comme une fiction tactiquement déployée, faisant ainsi émerger un agent auxiliaire qu'habituellement nous préférons considérer comme un vestige « sombre » relevant d'une anti-modernité. En effet, c'est ce même épithète qui resurgira lors de ce cours crucial du 17 mars 1976, à propos de ce « grand pouvoir absolu, dramatique, sombre, qu'était le pouvoir de la souveraineté et qui consistait à pouvoir faire mourir ». Le pouvoir bio-politique est « le pouvoir de faire vivre » (FDS p.220). Or si l'opération de « césure » ou de retranchement que représente le supplice du régicide est dans l'ancien régime une étape dans la dramaturgie de remembrement du corps social, à quelles fins fait-elle retour dans l'exercice de ce « pouvoir bio-politique », qui « fait vivre » ? Si la « césure » fait retour, c'est en tant qu'opération secondaire au service de ce pouvoir de vie, d'un pouvoir fondamentalement dépourvu de négativité ou d'une part « sombre », mais qui en suscite le simulacre, pour ainsi couper dans le continuum sans bord de la positivité bio-politique. Il s'agit d'un effet tactique et d'une limitation de la productivité de ce régime relationnel, parvenu au stade où l'ordre disciplinaire s'achève en une productivité de vie.

4. Bio-pouvoir et souveraineté, la double survie de Franco

Dans la Leçon du 17 mars 1976, Foucault évoque la mort de Franco, qui s'était éteint le 20 novembre 1975 après une agonie de cinq semaines. Ce même automne 1975, le 27 septembre, deux membres de l'ETA et trois membres du FRAP, un groupe révolutionnaire communiste, furent exécutés par fusillade,

après condamnation par un tribunal militaire. L'évocation de l'agonie de Franco a pour objet de « symboliser tout cela » (FDS, p. 221). Et par « tout cela » Foucault entend l'extension de «cette biopolitique, ... ce bio-pouvoir qui est en train de s'installer... :il s'agit d'un ensemble de processus comme la proportion des naissances et des décès, le taux de reproduction, la fécondité d'une population etc.», « en train de s'installer » depuis « la seconde moitié du XVIIIe siècle » (FDS p. 216). Complément ou prolongement du pouvoir disciplinaire s'exerçant sur le corps, la notion de bio-pouvoir, si elle a été esquissée dès 1972 (ANDRIEU Bernard, [« La fin de la biopolitique chez Michel Foucault : »](#), *Le Portique*, 13-14 | 2004), prend une visibilité éclatante lors de la Leçon du 17 mars 1976. Cela ne veut aucunement dire que la notion remplacerait celle de « discipline », que sitôt établie la grille d'intelligibilité mise en œuvre pour produire *Surveiller et punir*, qui avait fait jouer à la prison, en tant que lieu de détention des délinquants, une fonction de métonymie de l'ordre disciplinaire d'ensemble, Foucault aurait changé de paradigme. La mise en relation du livre de 1975 et de la Leçon de mars 1976 permet de mieux saisir les implications d'un processus « en train de s'installer » (FDS p.216) depuis « la seconde moitié du XVIIIe siècle » (FDS p.216). Le couplage entre le livre et le cours offre un surcroît d'épaisseur, *thickness*, dans la qualification proposée par Foucault de ce « pouvoir relationnel », tout en nous ramenant à ce moment-charnière de 1760-1840. Et à travers Franco, qui peut « symboliser tout cela », nous comprenons, d'une part, pourquoi *Surveiller et punir* est si pauvre en matière anecdotique et pourquoi l'exhibition du caudillo, à l'instar d'une espèce fossile, est éclairante quant à l'avènement du pouvoir disciplinaire pleinement « bio-politique ». Sa fin « symbolise » un exercice anachronique de la souveraineté par le régime franquiste, dont le pouvoir de vie et de mort sur les gens s'est déployé selon une économie sémiotiquement inefficace, dans la mesure où elle aura été théâtrale et « terrorisante ». Elle « symbolise » aussi la collision entre ce pouvoir caduc et le continuum de la positivité bio-politique qui l'absorbera. La preuve de son inefficace se trouve dans le nombre de morts provoquées et dans la persistance des révoltes, jusqu'à celles qui ont fait l'objet d'une justice militaire et d'une exécution par balles, après renoncement par le pouvoir à l'option d'une mort par le supplice du garrot, qui relevait assurément d'une sémiotique de la terreur. C'est donc un exercice du pouvoir spectaculairement inefficace et improductif, jusque dans sa cruauté, qui est pointé par Foucault :

« Pour symboliser tout cela, prenons, si vous voulez, la mort de Franco, qui est un événement tout de même très, très intéressant par les valeurs symboliques qu'il faut jouer, puisque mourait celui qui avait exercé le droit souverain de vie et de mort avec la sauvagerie que vous connaissez, le plus sanglant de tous les dictateurs, qui avait fait régner absolument, pendant quarante ans, le droit souverain de vie et de mort et qui, au moment où lui-même va mourir, entre dans cette espèce de nouveau champ du pouvoir sur la vie qui consiste non seulement à aménager la vie, non seulement à faire vivre, mais finalement à faire vivre l'individu au-delà même de sa mort. Et, par un pouvoir qui n'est pas simplement prouesse scientifique, mais exerce effectivement de ce bio-pouvoir politique qui a été mis en place au XIXe siècle, on fait tellement bien vivre les gens qu'on arrive à les faire vivre au moment même où ils devraient, biologiquement, être morts depuis longtemps. C'est ainsi que celui qui avait exercé le pouvoir absolu de vie et de mort sur des centaines de milliers de gens, celui-là est tombé sous le coup d'un pouvoir qui aménageait si bien la vie, qui regardait si peu la mort, qu'il ne s'était même pas aperçu qu'il était déjà mort et qu'on le faisait vivre après sa mort. Je crois que le choc entre ces deux systèmes de pouvoir, celui de la souveraineté sur la mort et celui de la régularisation de la vie, se trouve symbolisé dans le petit et joyeux événement ». (FDS p.221)

Michel Foucault prend ici, dans cet apologue du bio-pouvoir, des accents de prédicateur herméneute, lecteur des signes du temps. La mort du tyran est une fin de règne, une interruption de son pouvoir de vie

et de mort dans le siècle. Cela se traduit par la réduction du tyran, désormais sous la coupe d'un pouvoir immanent continu. La fin de vie et la fin de règne de Franco font ironiquement écho aux procédures qui autrefois organisaient le passage d'un seuil, par lequel se démarquait le bord extérieur du domaine où s'exerçait le pouvoir « du souverain d'ici bas ». En effet, avant d'aborder la mort de Franco et ce qu'elle symbolise, Foucault avait exposé d'autres conditions d'intelligibilité de la mort, plus propices à son « éclat » : « Ce qui donnait autrefois (et ceci jusqu'à la fin du XVIII^e siècle) son éclat à la mort, ce qui lui imposait sa si haute ritualisation, c'était d'être la manifestation d'un passage d'un pouvoir à un autre. La mort, c'était le moment où l'on passait d'un pouvoir, qui était celui du souverain d'ici-bas, à cet autre pouvoir, qui était celui du souverain de l'au-delà » (FDS p.220). Or l'agonie de Franco symbolise ce changement de régime et l'avènement d'un bio-pouvoir généralisé, pouvoir de majorer et d'étirer la vie au-delà de son terme, au point de dérober au pouvoir souverain de l'au-delà la jouissance de son droit de regard (jugement et punition) sur celui qui passe le seuil de « l'au-delà ». Franco n'a été vaincu ni par les armes ni par la lutte politique. Il aura succombé à la puissance biopolitique qui a mis un terme à la démarcation entre l'en-bas et l'au-delà transcendant, au risque d'ouvrir sur l'interminable d'un mauvais infini, celui de l'inépuisable productivité qu'il s'agira ensuite de gérer, en recourant à d'étranges expédients, qui auront pour conséquence de réinscrire (mais autrement, et plus efficacement) la sémiotique du phobos dans l'exercice du pouvoir.

Dans l'exposé du bio-pouvoir qui est au cœur de la Leçon du 17 mars 1976, où l'agonie de Franco a valeur d'épiphanie, le lecteur est assigné au rôle de compagnon de Michel Foucault, appelé à se placer en une station ou un point d'arrêt, d'où il est obliquement possible de cerner « la manifestation d'un passage d'un pouvoir à un autre » et appréhender l'aporie constitutive de la productivité bio-politique : brouillage des frontières entre vie et mort, déploiement d'une interminable inventivité bio-politique dans le logement d'une finitude enfin exposée. Ce point d'arrêt depuis lequel on peut mesurer l'extension et la dynamique de la bio-politique, n'est pourvu d'aucun efficace pragmatique sur le régime de pouvoir où le bio-pouvoir se déploie : s'il autorise un régime d'intelligibilité, il s'agit d'une intelligence « pour rien », si on devait mesurer la pertinence d'un savoir à l'aune de l'infléchissement qu'il opère dans le mode d'exercice du pouvoir en place. A propos de cette barrière d'audibilité ou de compréhensibilité entre épistémès, Foucault avait énoncé la règle dans *Les mots et les choses* : « Ce domaine, sol et objet de l' « économie » à l'âge classique, c'est celui de la richesse. Inutile de lui poser des questions venues d'une économie de type différent, organisée, par exemple autour de la production et du travail ; inutile également d'analyser ses divers concepts ...sans tenir compte du système où ils prennent leur positivité » (FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, p.177). Inutile donc de contrer la disparition de « la grande ritualisation publique de la mort » (FDS p. 220). Celle-ci est la contrepartie de l'avènement du bio-pouvoir, qui fait vivre. L'exploration des ordres successifs du pouvoir-savoir, si elle autorise le logement précaire de l'observateur en des stations marginales offrant un point de vue oblique sur un changement de régime, instruit quant à l'impossibilité qu'il y a, pour un discours de savoir qui est solidaire d'un ordre de pouvoir d'invoquer un énoncé pris dans un autre ordre de discours (concernant par exemple la « manifestation d'un passage d'un pouvoir à un autre »), comme clé d'une critique effective ou d'un dépassement du bio-pouvoir. Cependant, à travers l'évocation de la disparition du rituel de la mort, en articulation avec l'extension du bio-pouvoir, que « symbolise » la fin de Franco, tyran qui passe non de la vie à la mort, mais sous l'emprise du pouvoir biopolitique que « symbolise » ici le pouvoir médical, Foucault veut cerner les conditions d'une intelligibilité mineure et oblique du pouvoir disciplinaire et bio-politique, en place depuis le lendemain de la Révolution. Ce régime d'intelligibilité est constitué d'éléments saugrenus qui sont dépourvus d'effet dans l'économie générale de ce pouvoir. On peut relever les lueurs d'un tel régime d'intelligibilité

oblique chez Stendhal et Baudelaire, chez Flaubert et Proust, là où la production d'une intelligibilité du monde habité par les sujets de l'ordre de la modernité est régie par un principe d'ironie qui prohibe les envolées subjectives, tout en aiguissant une faculté d'illumination qui s'exerce à retardement quant aux conditions de possibilité de ce qui a été ou quant à l'impossibilité de son retour. La Leçon du 17 mars s'inscrit dans un tel dessein consistant à appréhender les discontinuités entre les régimes successifs ayant composé et appliqué un appareil d'ordre, politique et sémiotique. Elle énonce, de manière aussi rapide et lapidaire que dans le cas de la prophétie hugolienne, « Ceci tuera cela ; le livre tuera l'édifice », ou sa modulation par Zola dans *Le ventre de Paris*, où cette fois sont opposées l'église St. Eustache et la modernité métallique des Halles, la règle de la mutation irréversible.

« Pouvoir atomique, (où) le pouvoir qui s'exerce, s'exerce de telle façon qu'il est capable de supprimer la vie » (FDS p.226) , « société nazie, (où) le pouvoir de vie et de mort est donné non pas simplement à l'Etat, mais à toute une série d'individus, à une quantité considérable de gens (que se soit les SA, les SS, etc.) » (FDS p.231) . Est-ce ici, à travers l'articulation postulée entre « l'extension formidable du bio-pouvoir » (FDS p.226) et le recours fait au racisme, dont « la première fonction (est) de fragmenter, de faire des césures à l'intérieur de ce continuum biologique auquel s'adresse le bio-pouvoir » (FDS p.227), et dans ce passage qui se rattache à l'actualité de l'automne 1975 par la référence faite à l'agonie de Franco que Foucault affronte enfin le bruit et le « fait brut » de l'histoire contemporaine, par une levée de la règle d'exclusion des cas ou des noms spécifiques ? Et qu'il y aurait, dans le même temps, une rupture par rapport à la perspective « disciplinaire » caractéristique de *Surveiller et punir*, au point de pouvoir situer entre la publication de ce livre en février 1975 et le cours prononcé treize mois plus tard un tournant dans l'œuvre, se traduisant par l'abandon d'un cadre qui constituait l'aboutissement d'une visée qui est tendanciellement homéostatique, conforme à une approche classiquement française visant la cartographie d'un espace isomorphe occupé par des corps homologues, comparables et mesurables ? Tournant qui se signalera par l'accent mis sur la productivité plutôt que sur la volonté répressive du pouvoir, dès *Histoire de la Sexualité. Tome 1 : La volonté de savoir*, publié la même année 1976 ?

Je pense qu'il faut récuser l'idée d'une rupture ou d'un tournant. Le cours du 17 mars 1976 est plutôt l'amplification de la valence « biopolitique » déjà là dans le livre de 1975. Pas de rupture donc, même si l'adjonction du cours de 1976 dans notre appareil de lecture doit nous faire revenir vers le texte de *Surveiller et punir*, pour y retrouver la productivité qui travaille déjà la discipline, à travers l'individualisation et la généralisation de la saisie des corps. Et malgré la référence faite dans le cours du 17 mars à un régime spécifique, à savoir le « régime nazi » (FDS p.231) et à une mutation datable dans l'exercice du pouvoir souverain que représente « le pouvoir de fabriquer et d'utiliser la bombe atomique », le bio-pouvoir se présente assurément, à travers son « extension formidable », comme un régime de généralité dont l'effet est de neutraliser les singularités, qu'on les désigne du nom propre d'un chef, celui d'Adolf Hitler, pas nommé ici quand il s'agit d'évoquer le « régime nazi », « ou bien » celui de Truman, le président américain disposant en août 1945 du pouvoir exécutif souverain qui se manifesterait hyperboliquement dans l'utilisation de la bombe atomique, qui n'est pas nommé non plus. Franco est bien nommé, comme parangon de la dictature. Il n'est pas convoqué comme le représentant d'un bio-pouvoir productif, plutôt comme l'incarnation d'une parodie d'ancien régime anti-moderniste se livrant à des manifestations attardées et à contresens d'un « éclat des supplices ».

De nouveau, on verra dans cette neutralisation des noms une preuve de la souveraineté rhétorique de Michel Foucault, d'une maîtrise se traduisant par le refus de jouer sur la saillance des faits singuliers, pour ainsi installer la généralité constitutive de l'objet d'analyse. On y verra aussi l'essence de sa

méthode, qui doit neutraliser le spectacle des singularités locales pour pouvoir saisir l'essence d'un régime général, qui s'établit en aval de l'effondrement du régime antérieur, dont la vulnérabilité était au diapason de la visibilité, sombre ou éclatante, des manifestations de sa souveraineté. Or si dans le régime figural du roman, l'entrée dans la modernité passe par l'équivalence posée par Flaubert entre « Yvetôt et Constantinople » ? ce que autorise le traitement d'une banalité normande avec un souci d'exhaustivité qu'un régime antérieur réservait aux lieux et aux personnages relevant de la sphère où se concentre le pouvoir souverain ? le régime général du savoir auquel se plie Michel Foucault appelle l'effacement des noms propres et l'indifférence au détail spécifique des régimes politiques, qui tous relèvent du schéma général, celui du « pouvoir discipline ». Sa mue en bio-pouvoir, entendu comme son terme et son élargissement dynamique, a pour conséquence la production d'une théorie métahistorique d'une époque qui s'était inauguré par l'effondrement du régime s'illustrant par « l'éclat des supplices ». Il en résulte un gommage des contingences qui font normalement l'objet d'une présentation idiographique, fruit du travail attentif de l'historien. Et il en résulte aussi un effet de défamiliarisation nous obligeant à repenser la dialectique des Lumières, ou plutôt la dialectique qui est en jeu dans le dépassement du clair-obscur qui est emblématique de toute institution « gothique » et dans l'établissement d'un champ lumineux égal ou étal, dont le corrélat est la visibilité panoptique des sujets surveillés, plutôt que la visibilité ostentatoire du souverain, où la concomitance entre pouvoir et savoir n'en reste pas à l'ajustement d'un outil de savoir ou de pouvoir à son objet, où la neutralisation des effets de contraste et de clair-obscur finira par se déployer en une productivité biopolitique, sans issue et sans terme : « morne plaine » ou *ganzfeld*, purgé de toute sollicitation locale.

Cette bio-productivité intégrale est déjà pointée lors des analyses de la « Discipline », dans la 3e section de *Surveiller et punir* : « Alors que la taxinomie naturelle se situe sur l'axe qui va du caractère à la catégorie, la tactique disciplinaire se situe sur l'axe qui lie le singulier et le multiple. Elle permet à la fois la caractérisation de l'individu comme l'individu, et la mise en ordre d'une multiplicité donnée. Elle est la condition première pour le contrôle et l'usage d'un ensemble d'éléments distincts : la base pour une microphysique d'un pouvoir qu'on pourrait appeler « cellulaire » (SP p.175). Car le « contrôle des activités », titre du passage qui commence immédiatement après cette évocation d'un pouvoir « cellulaire », débouche sur une activation du corps qu'il s'agit de discipliner, le micro-pouvoir disciplinaire s'entendant comme un pouvoir de contrôle dont le terme est la majoration d'un corps, rendu apte à de nouveaux usages ou utilisations. Or l'articulation entre la « caractérisation de l'individu » et la « mise en ordre d'une multiplicité » fait de l'assujettissement individuel le point d'application d'une visée générale qui est « bio-politique », qui joue sur les grandes masses dans le déploiement du dispositif savoir-pouvoir, tel que Foucault l'aura cartographié dans des analyses en amont de *Surveiller et punir*, puis en ce moment-charnière de 1975-76. Ainsi nous lisons ceci, vers la fin de son analyse du panoptisme (SP pp. 228-264). Il s'agit de la contribution de Foucault aux débats sur le « décollage économique de l'Occident », un enjeu de part en part économique et politique, donc bio-politique, abordé ici à travers l'articulation dynamique entre pouvoir, population, et richesse, où le « décollage économique » a pour pendant un décollage « politique », celui-ci s'entendant plutôt comme le décollement d'un appareil cérémonial, qu'on laissera choir, et l'accumulation du capital a pour corrélat l'accumulation d'une force de travail qui est à discipliner, y compris dans ces territoires qui sont à occuper impérialement et à coloniser. Car si les termes d'empire ou de colonisation ne sont pas convoqués, le déploiement de ce « décollage » à travers son extension impériale et coloniale se laisse penser depuis ce passage de *Surveiller et punir*, précisément parce que Foucault relie dans sa réflexion grandes masses et facteurs productifs, dont l'arraisonnement est consubstantiel à l'exercice du pouvoir bio-politique, selon l'utopie d'un pouvoir dont le destin manifeste est de s'étendre sans limite ou frontière.

Il en va ainsi du déploiement territorial d'un dessein nord-américain, comme de l'expansion hors Europe des versions concurrentes d'un pouvoir national-impérial. Dans les deux cas, le déploiement est « absolument moderne », et il est biopolitique dans la mesure même où l'articulation entre pouvoir politique, population, capital, se montre efficace et disciplinante, dégagée de tout fétichisme cérémonial : « Si le décollage économique de l'Occident a commencé avec les procédés qui ont permis l'accumulation du capital, on peut dire, peut-être, que les méthodes pour gérer l'accumulation des hommes ont permis un décollage politique par rapport à des formes de pouvoir traditionnelles, rituelles, coûteuses, violentes, et qui, bientôt tombées en désuétude, ont été relayées par toute une technologie fine et calculées de l'assujettissement. De fait les deux processus, accumulation des hommes et accumulation du capital, ne peuvent pas être séparés ; il n'aurait pas été possible de résoudre le problème de l'accumulation des hommes sans la croissance d'un appareil de production capable à la fois de les entretenir et de les utiliser ; inversement, les techniques qui rendent utile la multiplicité cumulative des hommes accélèrent le mouvement d'accumulation du capital » (SP p.257). Ici le lien posé entre ces deux facteurs que sont « hommes » et « capital », à travers leur articulation qui est le préalable à un agencement des « techniques », renvoie à un faisceau de discours qui construisent une analyse de ce « décollage économique ». Cette analyse s'inscrit dans une perspective que nous qualifierons d'anglaise qui est d'une importance stratégique dans le projet de Foucault, permettant à celui-ci le « décollage » de son propre projet d'archéologie du savoir et du pouvoir, qui supposait le dégagement de son propre logement discursif, à distance d'un schéma hégélien de déchiffrement d'une raison de l'histoire, pour permettre une appréhension de l'essor de l'Occident par l'exploration de la « sémiotique » d'un pouvoir qui s'est délesté des « formes de pouvoir traditionnelles, rituelles, coûteuses, violentes ». Par un exercice qui se passe des manifestations rituelles de la violence, où suffirait la « douceur des peines », se pose de manière aporétique la question de la limite et du partage au sein de la masse constitutive à la fois du l'agent d'exercice et du sujet assujéti d'un pouvoir relationnel, dès lors que la productivité biopolitique se présente comme étant dynamiquement sans limite et sans au-delà. Ce qui est implicitement suggéré dans les analyses foucauldienne est l'aporie d'une démocratie envisagée comme un régime réflexif d'autocontrôle, où la seule « issue » serait la poursuite de l'entretien délibératif, inclusif et sans suspens, alors qu'en absence d'un tel consentement à l'interminable, l'option d'une parade par la feintise d'une coupure racialisée peut s'entendre comme une commodité tactique (GENEL Katia, [« Le biopouvoir chez Foucault et Agamben »](#), *Methodos*, 4 | 2004).

5 Le bio-pouvoir sans autre : pratiquer des coupes

Le lecteur de *Surveiller et punir* n'aura fait que suivre les avatars de la souveraineté, parvenue au stade de son exercice immanent. Est souverain un pouvoir qui est en mesure de surveiller et de punir. La prison s'entend comme la manifestation « cellulaire » et localisée de cette surveillance. Immanetisation s'entend comme la neutralisation de tout bord externe qui transcenderait ce pouvoir, enfin absolument souverain. Pouvoir de surveillance et de discipline, nanti de son savoir réflexif en vue de la consolidation récursive de son exercice, exercice et analyse du pouvoir étant solidaires et continus, comme les bords d'une bande moebius, si souvent exhibée dans les années soixante-dix comme emblème d'un agencement intégral et réflexif. Sous son ancien régime, fondé sur « l'éclat des supplices », comme au stade disciplinaire et bio-politique, la souveraineté s'exerce comme un pouvoir de vie et de mort. Avec cependant une différence de fond entre les deux régimes, à savoir que dans le premier cas « la manifestation d'un passage d'un pouvoir à l'autre » donnait son éclat à la mort », en contrepartie de la transmission du sujet « à cet autre pouvoir, qui était celui du souverain de l'au-delà » (FDS p.220), marquant ainsi la limite constitutive d'une souveraineté terrestre, sur fond de l'étendue « sombre » qui la

dépasse. Alors que la neutralisation de cette limite, au stade de la souveraineté bio-politique, est constatée dès lors que le pouvoir « de vie et de mort », (SP p.221) qui dans le cas (fossile) de Franco a pu s'exercer sur « des centaines de milliers de gens », se mue en un exercice productif, au terme d'un processus qui s'est installé depuis le 18e siècle « sur le corps économique et politique d'une société en voie, à la fois, d'exposition démographique et d'industrialisation » (FDS p.222).

L'analyse de la souveraineté bio-politique proposée par le Cours du 17 mars 1976 se fait depuis l'extériorité qu'offre le dispositif antérieur, désormais caduc, celui d'une souveraineté qui achoppait sur la limite que représentait la mort ritualisée. Comme si la qualification d'un vitalisme souverain, dont la fin est la gestion d'une « société en voie d'explosion démographique et d'industrialisation » accomplissant ses fins qui sont tautologiques et immanentes, n'était possible que depuis un point qu'animent les postulats d'un plus ancien régime, notamment la fiction théorique d'un au-delà qui échapperait à l'étendue du pouvoir bio-politique souverain. Cette mise en perspective ne relève nullement d'une souveraineté critique retrouvée. Elle s'apparente plutôt à l'éclairage du tableau de la souveraineté bio-politique depuis un point de vue offrant sur celle-ci une « perspective dépravée » (BALTRUSAITIS Jurgis, *Anamorphoses ou Perspective curieuses* [Les perspectives dépravées, II] (1955), Paris, Perrin, 1969), qui instruit quant à la composition du tableau général, mais selon un angle qui neutralise des traits habituellement mis en relief, à savoir l'histoire du 20e siècle, avec ses révolutions et luttes, ses répressions et résistances. N'en subsistent, comme traits donnés à voir du bio-pouvoir, que le « pouvoir atomique » (FDS p.226), qui en est l'expression paroxystique et « vraie », ainsi que le « régime nazi », la manifestation de son mode d'exercice à travers le recours tactique au racisme, pour « faire des césures à l'intérieur de ce continuum biologique auquel s'adresse le bio-pouvoir » (FDS p.227), puis la survie de Franco à l'automne 1975, exhibé en exemple trivial de ce pouvoir d'étirer la vie, s'exerçant sur le corps d'un chef qui avait exercé anachroniquement le pouvoir de faire mourir selon un théâtre des supplices.

Cette perspective marginale renvoie une image que nous ne voulons pas voir, dans la mesure où elle efface les habituelles limitations internes ? entre démocraties libérales ou sociales et les dictatures ? ainsi que les chronologies qui d'ordinaire scandent les étapes de ce « décollage » de l'Occident. On se demandera si elle diffère fondamentalement d'une perspective qui mettrait en exergue non le « bio-pouvoir » mais la dynamique du capital, ou d'une perspective critique qui éclaire la dialectique de la « modernité » en faisant de ce terme un nom possible, heuristiquement pertinent, de ce « décollage ». Car il s'agit toujours d'un même processus que le discours a pour tâche d'appréhender, selon la règle qui conditionne l'exercice du pouvoir de voir et de savoir, à savoir l'impossibilité de tout point archimédien offrant un effet de levier sur un champ qu'il s'agirait de transformer, si par transformation on entend l'interruption ou l'entrave de l'exercice bio-politique, et l'assignation de ce savoir critique à une extériorité dépourvue d'un quelconque pouvoir d'infléchissement en retour. A cette condition de marginalité il est possible de prendre acte de la vitalité bio-politique, jusqu'à son terme atomique d'un pouvoir de vie jusqu'à l'extinction de la vie et son recours à l'adjuvant du racisme, pour couper dans le continuum vitaliste. Arrivé à ce stade dans le projet d'analyse de Foucault, l'impression que retient le lecteur est que le régime restreint établi par *Surveiller et punir* ? celui d'un pouvoir qualifiable de disciplinaire, de carcéral et de cellulaire ? s'est déployé en « continuum » plus vaste, potentiellement sans limite, dont les traits constitutifs ? extension et productivité ? rendent plus difficile encore d'imaginer une quelconque résistance locale et tactique.

Le prix à payer pour la saisie d'un continuum est la perte des distinctions relatives ou locales. Il y a là un paradoxe apparent, dès lors que la finesse de la saisie « cellulaire » a été identifiée comme la possible

résolution d'un problème aristotélien : « On a sans doute raison de poser le problème aristotélien : une science de l'individu est-elle possible, et légitime ? A grand problème, grandes solutions peut-être. Mais il y a le petit problème historique de l'émergence, vers la fin du XVIII^e siècle, de ce qu'on pourrait placer sous le signe de sciences « cliniques » ; problème de l'entrée de l'individu (et non plus de l'espèce) dans le champ du savoir » (FDS p.224). Or si c'est à travers le jeu de saisie cellulaire qu'a lieu « la naissance des sciences de l'homme » (FDS p.224), selon hypothèse avancée par Foucault d'une naissance qu'il situe « dans ces archives de peu de gloire où s'est élaboré le jeu moderne des coercitions sur les corps, les gestes, les comportements » (SP p.24), au cours de l'époque qui est celle de la *Naissance de la prison* ? un objet indiscutablement « de peu de gloire », comme institution et comme objet d'étude ?, cela veut aussi dire qu'est « de peu de gloire » la « science de l'homme » dont la naissance de la prison est concomitante. En toute logique le cadre général qui est celui de la « fabrication de l'individualité cellulaire » (SP p.225) exclut une saisie des singularités, ou d'une quelconque individualité hors normes, pour la raison que « l'individualité » n'est qu'un effet qui est conforme à la bioproduktivité dont elle émane. De nos jours, nous dirions que l'individu se conforme à et se laisse saisir par l'empreinte numérique de son propre profil. Si le terme de la souveraineté bio-politique est le pouvoir de vie sur la vie, jusqu'à la possible extinction atomique, et si son opération stabilisatrice passe par la pratique raciste « des césures à l'intérieur de ce continuum biologique » (FDS p.227), nous pouvons tout au plus constater le report temporaire du terme atomique qui est inscrit dans l'exercice de la souveraineté bio-politique, et nous pouvons tout au plus, selon les circonstances, mesurer notre éloignement pudique du fonctionnement tranchant de ce racisme péroratoire qui pratique des césures dans le « continuum biologique ».

C'est donc la perspective anamorphique adoptée par Foucault qui légitime la raréfaction des allusions aux contingences, qui d'ordinaire servent à relever le tableau d'ensemble de la dynamique générale d'une époque. Si Foucault fait abstraction de ce relief, c'est pour prendre la mesure du régime de pouvoir qui est à l'œuvre, selon une modalité réflexive qui est inéluctablement productrice d'un assujettissement général sans reste, où l'illusion du racisme remplit une fonction qui est plus étroitement intégrée à même la « machinerie de pouvoir » (SP p.316) que ne l'est l'illusion de la religion, dont Freud avait analysé l'avenir et la fonctionnalité, les deux, racisme et religion, étant susceptibles de fusionner efficacement. De l'emprise de la souveraineté bio-politique, on voit mal une quelconque issue ou retrait. Cela ne fait pas de la cartographie du pouvoir disciplinaire et de son déploiement bio-politique une entreprise dont l'effet est d'une pure résignation quiétiste. Mais cela fait de l'arpentage d'un domaine dont l'état des lieux passe par l'articulation des notions de discipline, de bio-pouvoir, d'assujettissement, de norme, une affaire qui est définitivement réglée, arrivé au printemps 1976.

Bien des facteurs ont depuis été introduits pour consolider encore la puissance réursive de cet assujettissement « cellulaire ». Une surveillance numérique, en affinant de manière toujours plus exhaustive le profil des usagers du net, entraîne la consolidation continue et « autopoétique » (LUHMANN Niklas, *A Systems Theory of Religion*, translated by David A. Brenner with Adrian Hermann, [*Die Religion der Gesellschaft*, Frankfurt, Suhrkamp, 2000], Stanford University Press, 2013), du dispositif de savoir et de pouvoir, dont la genèse et le mode d'opération sont au cœur des interrogations de Foucault. Nous pouvons constater l'ajout de la subtilité tactique supplémentaire consistant à brouiller toute démarcation claire entre ce qui relève de la surveillance répressive, fonction dévolue à une puissance d'état, et un profilage prédictif et productif dévolu à la sphère dite privée, celle de la libre entreprise et de l'autonomie des individus, tels que le bio-pouvoir les aura façonnés. L'ordre disciplinaire-biopolitique semble imperméable ou infranchissable, les voies de dégagement absentes et

impraticables.

Et pourtant l'œuvre de Foucault s'offre par ailleurs comme une exploration émerveillée du foisonnement d'ordres qui sont irréductibles les uns aux autres, qui ne se laissent pas inscrire dans l'ordre général d'un universel anthropologique. Peut-être est-ce ainsi que Foucault cherchait à trouver la sortie à l'impasse d'un bio-pouvoir généralisé. Par un jeu de déplacement, par anabase, par l'attention à la possibilité d'une libération aléatoire de ce qui, discrètement ou spectaculairement, fait accéder à des états qui provisoirement sont hors norme. Les hypothèses sont nécessairement ténues.

6. Scintillement, finitude, vie, travail, production

Les mots et les choses est un vaste texte traversé de « scintillements ». Très éloigné de la précision terne qui caractérise *Surveiller et punir*. Sa lecture éveille des résonances baudelairiennes, fait resurgir un régime de correspondances. Car dans ce livre qui propose « une archéologie des sciences humaines » il y a bel et bien l'exposé des ordonnancements successifs d'un monde qui a pu être un émetteur et un capteur de signes, à l'instar de l'ordre animé que Baudelaire nomme « nature » : « la nature est un temple où de vivants piliers/ Laissent parfois sortir de confuses paroles ». Ainsi une époque du monde a pu s'organiser autour du déchiffrement des signes qui sont donnés à voir et à lire, legenda, dans laquelle l'herméneutique est donc un art de la réception, la collecte de messages dont l'émission est cosmique, et non une sémiotique inventive ou un acharnement à produire des pratiques et des actions normées. Il y a dans *Les mots et les choses* divers moments ou modalités de « scintillement » : celui-ci peut être fait de transitivité et de renvoi, d'émission et de réponse, ou il peut se réduire à une émission intransitive, à vide ou en vain, dans le champ clos de la littérature. Mais si on peut parler d'un « scintillement » se réduisant à cette émission ou à cette expiration intransitive, c'est qu'il s'agit d'un stade terminal et d'un exploit relevant de la singularité hermétique, celle de la littérature parvenue à son essence ou à sa fin : un effet dérivé, mais nullement rédempteur, de l'éclipse de ce régime général de sens, où le « scintillement » s'entendait comme un effet de la signature d'un ordre visible et lisible. Auparavant, quand il n'y avait pas encore le « scintillement » intransitif de la littérature, c'est le régime général d'une culture qui en était l'émetteur et le capteur : « Une culture où la signification des signes n'existait pas, car elle était résorbée dans la souveraineté du Semblable ; mais où leur être énigmatique, monotone, obstiné, primitif, scintillait dans une dispersion à l'infini ». (MC p.58). Comprendre le fonctionnement de cette culture qui est dotée de son propre régime de « la souveraineté » ? une « souveraineté du Semblable » (SP p.58) intégrant jusqu'à l'apparence d'une « dispersion à l'infini » ? est une étape obligée dans une archéologie des sciences humaines. Et cette étape est d'autant plus importante dans l'examen des conditions de possibilité d'un ordre disciplinaire et biopolitique, qu'il s'agit de l'ordre ayant précédé l'instauration celui-ci: « la première étape, la plus importante peut-être, puisque c'est elle qui est responsable de la nouvelle disposition dans laquelle nous sommes encore pris » (MC p.58), celle que désigne ici le terme « âge classique ».

Or les conditions de possibilité d'un tel ordre ne sont rien d'autre que les conditions de sa nécessité. Ces conditions, qu'on dira réflexives, ou dont l'immanentisme s'apparente à un solipsisme anthropologique, appellent l'orchestration d'une ultime parade qui servira de paravent à l'horizon indépassable de la finitude, qu'il s'agit de conjurer par une interminable débauche d'activité bio-politique. Comme si l'accumulation des effets pouvait cacher le fond, qui est fait de pénurie, de misère inaugurale et terminale. Ainsi la compréhension de la « nouvelle disposition dans laquelle nous sommes encore pris » passe par le relevé des modifications intervenues dans la possibilité et dans la portée du « scintillement »,

dont le statut est très vite établi dans le texte de Foucault comme celui d'un étalon permettant de mesurer le profond changement de régime sémiotique qui fut producteur de notre « modernité ». Dès la convocation de la figure de Don Quichotte, accompagné du « fou », « l'homme des ressemblances sauvages » (MC p.63), puis « à l'autre extrémité de l'espace culturel » (MC p.63) de la figure du poète, celui qui « retrouve les parentés enfouies des choses, leurs similitudes dispersées », le « scintillement » est convoqué à titre de rappel d'un « temps où les mots scintillaient dans la ressemblance universelle des choses » (MC p.63). Le livre reviendra avec insistance à ce « scintillement », envisagé comme le trait distinctif d'un régime d'avant la structuration de l'âge classique, qui s'entend comme la soumission des choses à l'ordonnement du discours fondant un régime de la représentation. On reviendra à ce « scintillement » à chaque fois qu'il s'agit de sonder l'amont d'un ordre de la représentation qui, à son tour, s'entendra comme l'amont de « la nouvelle disposition où nous sommes encore pris ». La capacité de Michel Foucault à scénographier son texte, en évidence dans l'évocation du supplice de Damiens ou du panopticon, ne sera jamais aussi éclatante que dans le passage suivant, où il est de nouveau question de « scintillement » comme index à la fois d'un sens, d'une valeur, d'une fin.

Et de même que le rapport du microcosme au macrocosme était indispensable pour arrêter l'oscillation indéfinie de la ressemblance du signe, de la même façon il a fallu poser un certain rapport entre métal et marchandise qui, à la limite, permettait de fixer la valeur marchande totale des métaux précieux et par suite d'étalonner d'une façon certaine et définitive le prix de toutes les denrées. Ce rapport, c'est celui qui a été établi par la Providence lorsqu'elle a enfoncé dans la terre les mines d'or et d'argent, et qu'elle les fait croître lentement, comme sur la terre poussent les plantes et se multiplient les animaux. Entre toutes les choses dont l'homme peut avoir besoin ou désir, et les veines scintillantes, cachées, où croissent obscurément les métaux, il y a une correspondance absolue. « La nature, dit Davanzetti, a fait bonnes toutes les choses terrestres ; la somme de celles-ci en vertu de l'accord conclu par les hommes vaut tout l'or qui se travaille ; tous les hommes désirent donc tout pour acquérir toutes les choses... Pour constater chaque jour la règle et proportions mathématiques que les choses ont entre elles et avec l'or, il faudrait, du haut du ciel ou de quelque observatoire très élevé, pouvoir contempler les choses qui existent et qui se font sur terre ou bien plutôt leurs images reproduites et réfléchies dans le ciel comme dans un fidèle miroir ». (MC p.184)

Sens, valeur, fin, sont ici données d'avance. Ce ne sont pas les effets d'une sémiotique productive. Ils sont donnés depuis l'éternité, nous pouvons dire, sans que cela suppose le postulat d'une éternité ou d'un dieu dans un ordre ontologique du réel. Dieu et éternité relèvent avant tout de l'archi-fiction théorique qu'est un ordre du discours où nous nous logeons, ou dans lequel nous sommes « encore pris ». Cette remontée permet à Michel Foucault, archéologue des épistémès, d'exposer un ordre d'avant le régime discursif de l'âge classique, fait d'analogies, de similitudes, de reflets et de « scintillements ». Mais dans la mesure où le « scintillement » est le propre d'un ordre réunissant ciel et terre, faisant de celle-ci l'image ou le reflet de son archétype, en conformité avec un régime de la vérité où le verset « caeli enarrant gloriam Dei » (Psaumes 18 : 2) prend une valeur d'évidence axiomatique, nous dirons que toute archéologie de « la modernité », du « décollage économique de l'Occident », ou de l'ordre disciplinaire et bio-politique, toute qualification de la situation où nous sommes « encore pris », se trouve tributaire de la dépendance de notre langage vis-à-vis des postulats qui relèvent de la fiction théorique d'un ordre qui tient, hors temps. Cette fiction conditionne jusqu'à la possibilité d'une description plausible de l'époque ou épistémè où nous sommes pris, y compris à travers les gestes performatifs d'une rupture ou d'une césure avec un ordre ayant fait du « scintillement » la figure de la vérité qui se manifeste, tout en gardant, par impuissance à s'en affranchir, le postulat discursif d'une éternité comme

miroir où se reflète la finitude, ayant donc gardé le ciel comme un « fidèle miroir » où se réfléchit le monde. Foucault invoquera Nietzsche à propos de cette prégnance du théologique dans l'ordre de nos discours de savoir: « Dieu est peut-être moins un au-delà du savoir qu'un certain en deça de nos phrases ; et si l'homme occidental est inséparable de lui, ce n'est pas par une propension invincible à franchir les frontières de l'expérience, mais parce que son langage le fomenté sans cesse dans l'ombre de ses lois » (MC p.311).

Or la fonction des scènes d'éclat dans le projet de Foucault s'apparente à l'art appelé *compositio loci* dans les Exercices spirituels de St. Ignace. Le « scintillement » renvoie à un ordre dont il s'agit de saisir le retrait, pour pouvoir ainsi parcourir les étapes postérieures qui, depuis l'âge classique, ont installé le régime de pouvoir et de savoir où nous sommes encore pris, c'est-à-dire un ordre du monde caractérisé justement par l'extinction de tout « scintillement », celui-ci s'étant désormais exclusivement ou intransitivement logé dans la sphère exiguë de la littérature, à l'écart de l'ordre disciplinaire et biopolitique dont l'interminable inventivité a pour condition paradoxale l'expérience de la finitude et le pressentiment de l'imminence de la mort. Car de même que l'ordre de la finitude n'est pensable que par convocation de l'hypothèse de l'infini (en se résignant à l'impossibilité de ne pas convoquer la notion-fiction d'un ordre transcendant et hors temps), conformément à la crainte nietzschéenne, rappelée par Foucault, que « nous ne nous débarrassions jamais de Dieu, puisque nous croyons encore à la grammaire » (MC p.311), la saisie à retardement du « scintillement », en tant qu'indice d'un monde qui n'est pas celui où nous sommes désormais « pris », est une étape obligée dans l'arpentage de la condition où nous sommes pris, exhaustivement exploré en 1975-76.

Or les conditions préalables ou primitives de cet ordre disciplinaire sont rigoureusement sondées dans *Les mots et les choses*. Elles résident dans l'expérience d'une finitude qui est bien plus matériellement terre-à-terre que solitairement et subjectivement existentielle, davantage propice au *pathos*. La finitude est chez Foucault une affaire d'instabilité, d'une précarité des relations entre les besoins et les productions, entre ces facteurs que sont population, terre, travail, rendements, qu'il faut faire mine de savoir et pouvoir coordonner.

Rien de scintillant dans ce morne tableau. Au lieu de cela, la dynamique interminablement productive qu'elle impulse. L'inventivité s'entendra comme un effort de conjuration ou de retardement de la fin qui est pressentie dans cette expérience de la finitude. Les notations serties dans le texte de Foucault ayant pour motif le « scintillement » de l'univers (et qui, par une mise en abyme, sont elles-mêmes un scintillement de l'écriture de Foucault), parce qu'elles saisissent le trait caractéristique d'un monde qui se donne comme un ordre fait des similitudes et d'analogies, et parce qu'elles cherchent à capter son repli ultérieur, comme vestige, dans l'intransitivité de l'espace littéraire, sont lisibles allégoriquement comme la figure d'un désenchantement du monde et une généalogie de la finitude. L'écriture de Michel Foucault aura donc gardé (en vertu de cette impossibilité discursive de se soustraire à l'horizon indépassable de la grammaire du divin que pointe Nietzsche, et d'un refus de toute tentative de feindre de s'y soustraire candidement) la faculté de faire resurgir un ordonnancement où la finitude a pu être toujours déjà conjurée, par une inscription du motif duel de la mortalité et de la vie ? ces deux complémentaires sur lesquels pèseront les ordres successifs par lesquels s'est exercée la souveraineté depuis l'âge classique, et jusqu'à notre plénière intégration bio-politique ? dans un ordre transindividuel et transfini. C'est ainsi que Foucault agence un dispositif argumentatif où le lecteur à son tour sera pris, sans la possibilité d'une issue. La machination de cet ordre du discours foucauldien est montée pour faire comprendre performativement au lecteur, par la construction et l'épreuve d'une impasse, ce qu'est la

« finitude », entendue comme la condition constitutive de notre « modernité ». Cela appelle une exploration de la modernité qui est placée sous le signe de l'économie politique anglaise, d'une morne science rétive aux « scintillements » enchanteurs, résignée à la culture intensive de ce jardin non-édénique.

7. La finitude comme horizon biopolitique

Nous ne dirons pas qu'au commencement était la finitude, en calquant la syntaxe sur le prologue de l'Évangile selon Jean. La grammaire des commencements et des fins est, une fois de plus, un auxiliaire de Dieu, peut-être la catégorie fondamentale dans cette grammaire du divin par laquelle nous organisons encore nos discours. La finitude n'est ni une origine à retrouver ni un terme, plutôt un stade rigoureusement indépassable où nous nous logeons. Ce n'est donc pas une fin de l'histoire. Plutôt une assignation à résidence dans l'étrécissement d'un espace cellulaire à arpenter, jusqu'au constat qu'en effet il est sans issue : « L'Histoire aura conduit la finitude de l'homme jusqu'à ce point-limite où elle apparaîtra enfin en sa pureté ; elle n'aura plus de marge qui lui permette d'échapper à elle-même, plus d'effort à faire pour se ménager un avenir, plus de terres nouvelles ouvertures à des hommes futurs ; sous la grande érosion de l'Histoire, l'homme sera peu à peu dépouillé de tout ce qui peut le cacher à ses propres yeux ; il aura épuisé tous ces possibles qui brouillent un peu et esquivent sous les promesses du temps sa nudité anthropologique » (MC p.272).

Quel « scintillement » possible, dès lors que dans le champ de sa vision il ne reste que la vue de soi-même, privé qu'on est du « scintillement équivoque, car il reproduit au fond de la terre celui qui chante à l'extrémité de la nuit » (MC p.184) ? S'il peut se pratiquer une grammaire par laquelle on tentera d'échapper à l'emprise surplombante d'un dieu transcendant, elle passera par les replis et les involutions des verbes pronominaux. A vrai dire, il s'agira d'un démenti ironique de toute idée d'échappée, car au lieu d'imiter la percée du « pitre châtié » dans le poème de Mallarmé, qui « dans le mur de toile a troué une fenêtre », l'abandon de la grammaire des commencements et des termes, porteur d'un ordre du discours permettant à la fois « étalonnage » et « scintillement », prendra la tournure d'une incarcération solipsiste. « Dépouillé de tout ce qui peut le cacher à ses propres yeux » (SP p.272), cela veut dire ne pouvoir s'extraire du domaine de la souveraineté immanente sur la vie et sur la mort, ne pouvoir feindre l'extériorisation du pouvoir par le biais d'une sacralisation de la part maudite de son exercice et sa délégation à une instance autre, hors finitude. Cela entraînera des répercussions dans l'exercice de la souveraineté. Et parce qu'il y va de la souveraineté et du surplomb transcendant, désormais forclos, cela entraînera des répercussions dans la grammaire des propositions qui sont constitutives d'une science humaine de la « nudité anthropologique » (MC p.272), dans la mesure même où l'architecture des discours s'est bâtie sur « un certain en deça de nos phrases », qui sont encore hantées par « Dieu ».

C'est à une inlassable vigilance et réflexivité langagière qu'est contraint Foucault, dès lors qu'il s'efforce de ne pas se laisser gagner par les facilités d'une grammaire du divin transcendant. Cette vigilance, une sorte de restriction pingre ? scrupulous meanness, pour employer le terme de Joyce à propos de sa méthode dans *Dubliners* ?, se manifeste en une prolifération des verbes pronominaux, qui doivent prendre la relève d'une architecture générale qui était faite de renvois par similitude, reliant les rangs et les entités dissemblables d'un ordre du Même, où « Les noms étaient déposés sur ce qu'ils désignaient, comme la force est écrite dans le corps du lion, la royauté dans le regard de l'aigle » (MC p.51). Or toute entreprise relevant de la condition d'une finitude anthropologique, désormais exposée comme étant terminale, sans dépassement possible, ne peut se décrire que comme un interminable

processus d'autogestion. Le savoir de la finitude ainsi rendu possible est le parfait concomitant du pouvoir de la finitude, dont on pourra suivre l'exercice, mais dont on ne peut nullement s'extraire, le savoir n'ayant d'autre assise que celle offerte par le dispositif général où il se loge, qui est désormais le champ clos de ses « possibles », car « l'homme » ... aura épuisé tous ces possibles qui brouillent un peu ... sa nudité anthropologique» (MC p.272). Le savoir concomitant de ce pouvoir est ainsi un savoir fini, au risque d'être un ressassement sériel dont l'effet est de consolider le bouclage qui délimite et abonde le savoir-pouvoir de la finitude anthropologique. A travers la série de verbes pronominaux, l'enjeu est l'établissement d'une cartographie exhaustive du mode d'exercice de la finitude anthropologique : sa réalisation, sa portée et sa limite. Car au-delà du simple constat que ce qui est à faire se fait, on se demandera si le constat peut ou doit « déboucher » sur autre chose que sur une éternelle remise en boucle, à travers la négation de toute idée d'ouverture ou de débouché.

Mais revenons à quelques exemples pris dans la série des verbes pronominaux qui sont porteurs de l'argument que construit Foucault, entre l'interrogation de ce « point-limite » auquel « L'Histoire aura conduit la finitude de l'homme » (MC p.272) et l'appréhension du « bio-pouvoir », tel qu'il s'analysera en mars 1976, en passant par la cartographie de l'ordre disciplinaire dans *Surveiller et punir*. « La finitude avec sa vérité se donne dans le temps ; et du coup le temps est fini » (MC p. 275) ; « L'être se donnait dans l'espace toujours analysable de la représentation ; la vie se retire dans l'énigme d'une force inaccessible en son essence, saisissable seulement dans les efforts qu'elle fait ici et là pour se manifester et se maintenir » (MC p. 286) ; « A partir de Cuvier, le vivant s'enveloppe sur lui-même, rompt ses voisinages taxinomiques, s'arrache au vaste plan contraignant des continuités, et se constitue un nouvel espace » (MC p. 287). Puis, dans *Surveiller et punir* : « Le pouvoir dans la surveillance hiérarchisée des disciplines ne se détient pas comme une chose, ne se transfère pas comme une propriété ; il fonctionne comme une machinerie » (MC p.208) ; « La discipline fait « marcher » un pouvoir relationnel qui se soutient lui-même par ses propres mécanismes et qui, à l'éclat des manifestations, substitue le jeu ininterrompu de regards calculés » (SP p.208). Enfin ceci, dans le Cours du 17 mars 1976 : « Ce pouvoir de tuer, qui traverse tout le corps social de la société nazie, se manifeste, d'abord, parce que le pouvoir de tuer, le pouvoir de vie et de mort est donné non pas simplement à l'Etat, mais à toute une série d'individus, à une quantité considérable de gens » (FDS p.231). D'où la conclusion en mars 1976, qui prend acte de l'abolition de toute distinction entre l'institution de l'Etat et la « société » : « A la limite même, tout le monde a droit de vie et de mort sur son voisin, dans l'Etat nazi » (FDS p.231).

Cette conclusion autoriserait une variation sur le titre qui fut donné au recueil publié des Cours au Collège de France de 1976, « Il faut défendre la société ». En effet, parvenu au stade de la fusion nazie entre société et état, le pouvoir d'Etat, censé faire biopolitiquement corps avec son peuple-race, se veut un dispositif d'autodéfense régi par un mot d'ordre : Il faut que la société se défende. Et s'agissant de l'ordre du discours, on constatera l'involution qu'opère les formes pronominales, qui sont solidaires du champ sémantique des verbes employés : « boucler » et « se replier » tendent vers cet état fusionnel, à la fois dynamique et indépassable, qui n'a plus l'aspect d'une société de surveillance et de répression placée sous l'institution de l'Etat, mais d'un dispositif d'auto-surveillance, d'autocontrôle, où la démarcation entre la société et l'Etat, celui-ci étant traditionnellement reconnu comme l'instance de la souveraineté, à ce titre jouissant du monopole de la violence légitime, serait brouillée.

Cette fusion entre société et état n'est pas atteinte dans le livre de 1975. Dans le Cours du 17 mars 1976 elle est cependant envisagée comme un possible ayant déjà été réalisé dans la société nazie, fondée sur l'effacement de toute distinction entre « guerre » et « paix », un effacement que Foucault avait analysé

comme l'une des modalités d'un dépassement des ruptures qui ont affaibli l'exercice d'une souveraineté d'ancien régime. L'hypothèse d'une telle fusion entre société et Etat s'envisage dans notre lecture de Foucault à partir de nos circonstances présentes, où, plus précisément, depuis notre appréhension de la conjoncture actuelle à partir des analyses élaborées par Foucault entre *Les mots et les choses* en 1966 et son interrogation du bio-pouvoir dix ans plus tard.

Certains desseins, relevant d'une version restreinte de la « modernité » politique, s'obstinent à vouloir préserver l'ordonnement de l'Etat, alors même que le déploiement du « pouvoir relationnel » tend à confondre l'espace à discipliner et le mode d'exercice bio-politique. Aujourd'hui, nous aurions tendance à dire que le souci des distinctions, attentif à la séparation entre le pouvoir d'Etat et le corps social sur lequel il s'exerce, n'aura été qu'une illusion d'optique dans la science politique d'une modernité tempérée. Or si la puissance analytique de *Surveiller et punir* se manifeste intacte, c'est par la relation ininterrompue qu'établit le livre entre l'espace homogène de la discipline, gagée sur l'uniformité de la loi et le faisceau ininterrompu des normes, et la productivité s'exerçant en vue de la majoration de son corps social, y compris par l'opération tactique d'une « césure » et la convocation du racisme comme le corollaire d'une souveraineté dépourvue de tout bord ou limite externe. Il en résulte la dissolution de la césure entre l'Etat et le corps biopolitique « cellulaire ». Rappelons, par ailleurs, que l'épreuve de la puissance analytique intacte de ce livre suppose la mise en relation entre l'interminable exercice du pouvoir disciplinaire/bio-politique et l'interrogation de ce « point-limite » où apparaît « enfin en sa pureté » « la finitude de l'homme » (MC p.272).

En alignant sous la forme d'un ordre triptyque des textes de la période 1966-76, nous voulons démontrer que l'inventivité biopolitique s'envisage comme le déploiement d'une souveraineté dont l'exercice ne peut rencontrer aucun dehors. Cette inventivité s'exerçant sur la vie s'envisage comme un effet de la finitude éprouvée comme sans issue possible. La séquence établie entre les trois textes, reliant l'expérience de la finitude et le mauvais infini de l'inventivité, est conforme à un schéma de lecture de la modernité et de ses œuvres. La réflexion menée par Foucault est ainsi lisible comme une variation ardue sur la dialectique des Lumières et d'une modernité occidentale. La cartographie de l'ordre disciplinaire, de même que la qualification du mode d'exercice du pouvoir bio-politique, s'inscrivent dans les conditions de possibilité qui sont interrogées dans le livre de 1966, notamment dans le chapitre VIII, intitulé « Travail, vie, langage » (MC p.262-313). Or si les dispositifs analysés en 1975-76 s'inscrivent « sémiotiquement » dans les conditions exposées dans ce chapitre du livre de 1966, où il est annoncé que « l'espace du savoir occidental se trouve prêt maintenant à basculer » (MC p.263), cela ne veut aucunement dire que ces dispositifs soient pérennes et immuables ou qu'ils soient nécessaires, par delà leur effectivité avérée.

On peut noter dans notre conjoncture actuelle de nouvelles articulations : un brouillage des lignes entre société et état ? le dépérissement néolibéral de l'Etat ? ainsi que des mutations dans la surveillance et l'autocontrôle ; un recours à des sémiotiques mixtes ou syncrétistes, où les dispositifs fondés sur la règle uniforme de la discipline s'effacent, pour laisser place à des modes de contrôle individualisés, couplés à des procédés d'ostentation spectaculaire sollicitant phobos et pathos, dans la scénographie des événements sportifs, ou dans les spectacles de maîtrise totale déployés par les techniques de la guerre. Et on peut noter aussi, opérant dans une étrange relation avec cette inventivité biopolitique, la persistance ou la résurgence d'une sémiotique recourant à la centralité du phobos, fondée sur la visibilité sidérante d'un pouvoir de vie et de mort, un exercice de la souveraineté spectaculairement incarné, alors que le bio-pouvoir, tel qu'il a été interrogé par Foucault, tendait vers un exercice à moindre éclat.